

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°105 premier trimestre 2009

SOMMAIRE

- Sommaire.....	1
- Correspondance d'Elie Gouret, sieur de La Primaye à André Rivet par Jean-Luc TULOT.....	2
- la révocation de l'Edit de Nantes à Preuilly-sur-Claize en Touraine par Idelette ARDOUIN-WEISS.....	16
- Les chevaliers de l'ordre du Mérite (compléments) par Xavier SOULANGE TEISSIER.....	28
- Généalogie et banque protestante par Thierry Du PASQUIER.....	32
- Contrats de mariages à Saint-André-de-Valborgne et à Saint-Martin-de-Campcelade (1550-1750) « R-Z » par Thierry DUPUY.....	42
- Courrier des lecteurs.....	53
- Informations.....	55
- Questions.....	56

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 300 exemplaires
Dépôt légal : mars 2009
Commission paritaire des publications
et agences de presse: certificat
d'inscription n°65.361

Prix au numéro: 8,50 euros

Directeur de la publication :
Jean-Hugues CARBONNIER

**CORRESPONDANCE D'ELIE GOURET, SIEUR DE LA PRIMAYE
A ANDRÉ RIVET**

1645 : après deux ans d'interruption, Elie Gouret reprit sa correspondance avec André Rivet. Il explique ce silence par la perte d'un correspondant à Paris, l'occupation des travaux et par une maladie dont il ne pensa réchapper. Satisfait du travail d'Elie Gouret, les seigneurs souverains de Berne, lui confièrent la réalisation d'un second canal vers la rivière de l'Aare¹ cette année là.

25 avril 1645 – Bavoy

aux Seigneurs participans Hollandois²

Messieurs,

Si vous n'avés eu depuis quelque temps de mes advis touchant l'estat [de] nostre entreprise si souvent que du passer, la cause en a esté en partie l'interruption de l'adresse assurée de mes lettres avenue par le départ de Paris de Monsieur de La Baverveedt, qui en prenoir la peine, et aussi en partie l'attention assidue que j'ay eue à la poursuite de mon ouvrage, croyant que vous serriés aussi content d'entendre que la chose soit faite, que d'en recevoir souvent des promesses et espérances, outre ce que j'ay passé quelque partie de temps aux voiajes de Berne et outre à estre malade comme cest heure passé ie l'ay esté plus de deux mois et jusqu'à ce point que ie n'en pansois pas recouvrir, suivant quoy j'ay suiet de rendre grâce à Dieu de m'avoir redonné mes forces pour pouvoir achever ce grand œuvre et ainsi satisfaire à ceux qui y sont intéressés.

Je vous diray donc, Messieurs, qu'enfin après un long travail et avoir surmonté quantité de grandes difficultés : les murailles de l'Entreroche et le découvremet de ces deux collines sont achevées, ne restant plus que pour environ deux mois de besogne, pour nettoier l'entredeux de ces murailles de ce qui y est demeuré de roches et sable, pour mettre le fonds du canal à son niveau, et ainsi y faire entrer l'eau pour la navigation, qui par ce moien ira depuis Yverdon jusqu'à Cossonay, lieu où enfin il faudra que toutes les voitures [...], tant du

¹ Heiz HIRT, *Der Aarberger Kanal – Ein direkter Wasserweg zwischen der Hauptstadt Bern un der Romandie im 17. Jahrhundert*, INTERNET.

² Cette lettre n'est pas de la main d'Elie Gouret.

pais de la coste, que de la Vaux et de Savoie, quoy que cette année n'ayant peu poursuivre jusques là, les paisants se soient servis de l'occasion des beaux chemins, qui ont duré tout cest hiver et printemps pour nous en divertir la plus part dont ce qui est de f [...] qu'on tient à présent pour la recepte de ce qui passe au canal.

Il vous plaira de sçavoir que depuis le 1^{er} d'octobre dernier (lorsque le temps du fairmier a été expiré) Monsieur le colonel Morlot, après avoir communiqué l'affaire tant au Sr. de Turetin qu'à moy, a establi pour ceste effet un courrier à l'Enteroche et un autre à Yverdon, lesquels ont charge de prandre garde aux voitures, les bien faire conduire, gouverner les bateliers, recevoir les devoirs et en rendre compte tous les mois et avoir soing de l'entretien des escluses et canal. Ces Messieurs de Berne, comme les plus intéressés et y ayant la plus grande part, s'en attribuant l'inspection première, toutefois en toute équité sans touscher aux droicts de vos portions.

Et pour ce qui concerne l'assurance qu'en doit avoir chascun de ce qui luy appartient, outre les transports que j'en ay fait à un chascun des Seigneurs participans, ceux d'icy ont fait un acte tel que ceste copie icy joincte de quoy ils sont contenté, suivant quoy, si vous avez agréable d'en faire autant, j'y joint les noms et les portions que chascun de vous y ha [...] priant suivant et de faire dresser une minute d'un acte tel [que] vous le trouverés convenir pour vos plus amples assurances la faire tenir afin que l'ayant commuiqué à ceux de et que j'en puisse faire dresser un acte autanique par main de [...] ne désirant rien plus que de vous rendre tous devoirs & [vous] faire voir que ie n'ay, ni n'ay jamais eu autant intention vous tesmoigner de tout mon pouvoir que ie suis,

Messieurs,

*Vostre très humble
obéissant et fidèle
serviteur.*

La Primaye

De Bavoy, ce 25 avril 1645, vieux stile.

B. U. Leyde, BPL 282/267

20 mai 1645 – Genève

Monsieur mon cousin,

N'ayant de long temps eu l'honneur de recevoir de vos lettres j'ay esté bien aise d'avoir appris par celles de mon cousin, Monsieur de La Trosnière, vostre santé et bonne disposition et suis bien aise qu'à présent qu'il est chez Monsieur l'Ambassadeur³, ceste commodité seure de l'adresse de nos lettres (qui a esté interrompue par le départ de Monsieur de La Barre-Morel)⁴ se trouve à Paris puisqu'il a pleu à mondit cousin me faire l'offre d'en prendre la peine.

Cependant il faut que ie vous demande pardon de ce que j'ay aussi laissé escouler quelque temps sans vous escrire ayant esté esloigné des lieux où j'eusse peu estre assuré de l'adresse outre ce que cest hiver passé i'en ay esté diverty par une maladie assés véhémence et dangereuse et dont Dieu m'a fait ressussiter pour la poursuite de nostre entreprise qui depuis est parvenue à la fin proposée pour ceste fois. Les murailles d'Enteroche à quoy nous avons travaillé cinq ans estans enfin parachevées de part et d'autre et ainsi la plus grande et principale difficulté passé. Le canal fait dès l'an passé avec toutes ses écluses portant le port jusqu'au dessous de Cossonay. Là on bastit à présent les halles.

De sorte qu'avant ces vandanges prochaines toutes les voitures y pourront estre receuës au contentement des seigneurs participans qui ne pourront faillir d'y trouver l'intérêt de l'argent qu'ils y ont mis dès ce commencement en attendant qu'il double, voire triple, voire passe plus loing à mesure que l'utilité et seureté de ce passage sera recogneu de plus loing comme dès les premiers commencemens nonobstant maintes traverses on recogneu l'augmentation de temps en temps. J'ay ahanné en évittant contre les diverses difficultés [quy] se sont rencontrées tant en l'ouvrage que d'autre [part], mais par la grâce et assistance du bon Dieu les ay surmontées jusqu'à ce point. J'en louë sa paternelle bonté avec espoir d'estre à l'avenir plus tranquile, ce qui reste à faire, qui est hors de tout hasardt, [nécessitera] peu de frais en comparaison de ce qui est fait.

Les Seigneurs souverains de Berne, ayant trouvé du contentement en mon ouvrage, m'ont appelé à l'entreprise et conduite d'un autre canal, qu'ils ont résolu de faire pour continuer la navigation depuis le bas du lac d'Yverdon jusques dans la rivière d'[Are], sur laquelle ils proposent de faire monter les de[...] jusqu'au près de leur ville de Berne et aussi pour ainsi descendre et passer par eau depuis Berne jusques dans le lac Léman. Ce qui rendra nostre canal parfaitement célèbre, et ce qu'il y a de meilleur, c'est qu'ils veulent faire ce nouveau canal pour eux et en paier les despens du trésor public. J'ay fait [cest] hiver deux voiajes et suis prest d'y retourner peut-estre pour y arrester quelque temps.

Mon fils, Em[ilius], (que j'ay renvoyé en Hollande il y a environ trois sepmaines) aura rendu ma lettre à Messieurs les participans de par de là, avec l'acte passé entre ceux d'icy dont [sans] doute vous aurés eu communication. C'est pourquoy, je répéteray icy ce qui y est dit pour venir au suiet du renvoy dudit Emilius qui est le désir que j'ay [de] le rendre capable

³ André Pineau, Sieur de La Trosnière, frère aîné de Paul, était depuis la fin de l'année 1644, le précepteur du fils de Willem van Liere (1588-1649), sieur d'Oosterwijk, l'ambassadeur ordinaire des Etats généraux des Provinces-Unies à Paris.

⁴ Depuis 1644, Gabriel Morel, Sieur de La Barre, n'était plus à Paris, mais à Blain en Bretagne.

de me succéder en ma charge [de] cartier maistre ou que sous le bon plaisir de Son Altesse et de mon colonel, ie la luy puisse transporter en quoy vous pouvés beaucoup. Ce qui me fait espérer que vous ferés sentir en cela l'effect de vos faveurs, comme ie vous prie humblement en vous baisant les mains et à Mademoiselle ma cousine et Messieurs mes cousins vos fils, demeurant tousjours,

Monsieur mon cousin,

*Vostre très humble et
obéissant serviteur.*

De Genève, ce 20/10 may 1645.

La Primaye

J'ay commandé à mon fils de despendre entièrement de vos commandemens. Il est de bon naturel et ne manquera de courage. Dieu le veille assister de sa grâce et continuer en luy le grand don de sa crainte dont nous avons remarqué les commandemens dès son enfance. Je l'ay enchargé de se mettre de la compagnie colonelle de Monsieur le conte de Colligny⁵ et, outre les gages qu'il y aura, nous luy baillons 200 livres par an pour son entretien. Sa mère vous baise humblement les mains et à Mademoiselle ma cousine. Je vous supplie de la faveur dont ie vous ay cy-devant prié de vouloir retirer mon contract et quittances de M. Pollet.

B. U. Leyde, BPL 282/268 et 269

⁵ A la suite de la mort, le 23 mai 1644, de son frère aîné, Maurice, d'une blessure reçue lors de son duel le 12 décembre 1643 avec le duc de Guise, Gaspard IV de Coligny, marquis d'Andelot, second fils du maréchal de Châtillon, était devenu le colonel du 1^{er} régiment d'infanterie français au service des Etats. Il trouva la mort, le 9 février 1649, lors du combat de Charenton, pendant le siège de Paris.

1646-1647 : une série de difficultés ralentirent la poursuite des travaux : pluies diluviennes, un sol tantôt ébouleux, tantôt rocheux.

14 février 1646 – Bavoy

Monsieur mon cousin,

Ayant été presque tout l'an passé à Arberg pour la construction d'un canal que Messieurs de Berne y font faire pour joindre par sur leurs terres la navigation du lac d'Yverdon à celle de leur rivière d'Are pour ainsi pouvoir venir par eau jusqu'à leur ville de Berne. Estant esloigné des lieux d'où j'eusse peu adresser des lettres, j'ay esté longtemps sans pouvoir vous escrire ayant toutefois appris avec joye, tant des lettres de mon fils que d'autre part la continuation de vostre santé et bonne disposition de quoy je loue Dieu, le priant de vous maintenir encore ainsi plusieurs années.

Nous sommes aussi par de ça tous en bonne santé grâces à ce bon Dieu, auquel selon la divine Providence il a pleu rabaisser nostre joie du bon succès de nostre affaire d'icy par les fascheux accidens qui y sont arrivés dès le mois d'aoust dernier lorsque l'entreprise estoit autant qu'achevée, comme vous entendrés par la lettre que j'escri en général à Messieurs les participans. J'ay fait tous efforts possibles et emploie Verd⁶ et Sec pour achever cest affaire honorablement, et mesmes ce que j'ay peu gagner audit ouvrage d'Arberg, mais la réparation de ces ruines surpassant mon pouvoir. Ces ruines di-je, qui ne sont avenues par aucune faute de mon ouvrage, ains par le rencontré d'un mauvais endroit, qui ne pouvoit estre preveu, ny prévenu, ayant auparavant demeuré creusé de 12 pieds de profont plus de deux ans, sans que rien de ce qui y est avvenu depuis ait paru. Cependant, nous espérons par l'eslargissement et deschargement des bords en chariant la terre au loing et par les pilotis et planches qu'on mettra au fonds et costés du canal de cest endroit de passer bientost ce mauvais pas et ainsi /2/ établir la navigation jusqu'à Cossonet, qui est le but principal de nostre affaire. Le Seigneur colonel pour trouver les moiens de ce faire a fait assigner le Sonnetain les premiers revenus du canal, ainsi vous verrés par la copie de leur ordonnance que à Messieurs les participans en général.

J'espère que m[on fils] se comportera bien et se rendra capable d'exercer [ceste] charge de cartier maistre, à quoy ie vous prie humblement de l'assister par vostre puissante faveur, car l'estat où nous nous trouvons à présent nous fera avoir bien [besoing] de toutes nos pièces. J'en prie aussi le Seigneur de Zule[chem] auquel ie donne advis que nous pourrons dores[navant] avoir une seure adresse de nos lettres par la faveur [de nostre] cousin le Sr. de La Trosnière pourveu qu'il soit pour [...] de ce qu'il faut desbourcer pour le port des lettres d'[un] et d'autre.

⁶ Abraham von Werdt (1594-1671), Deutsch-Seckelmeister.

Ma femme vous baise humblement les mains et à Mademoiselle ma cousine et Messieurs mes cousins vos fils, comme ie fay aussi demeurant,

Monsieur mon cousin,

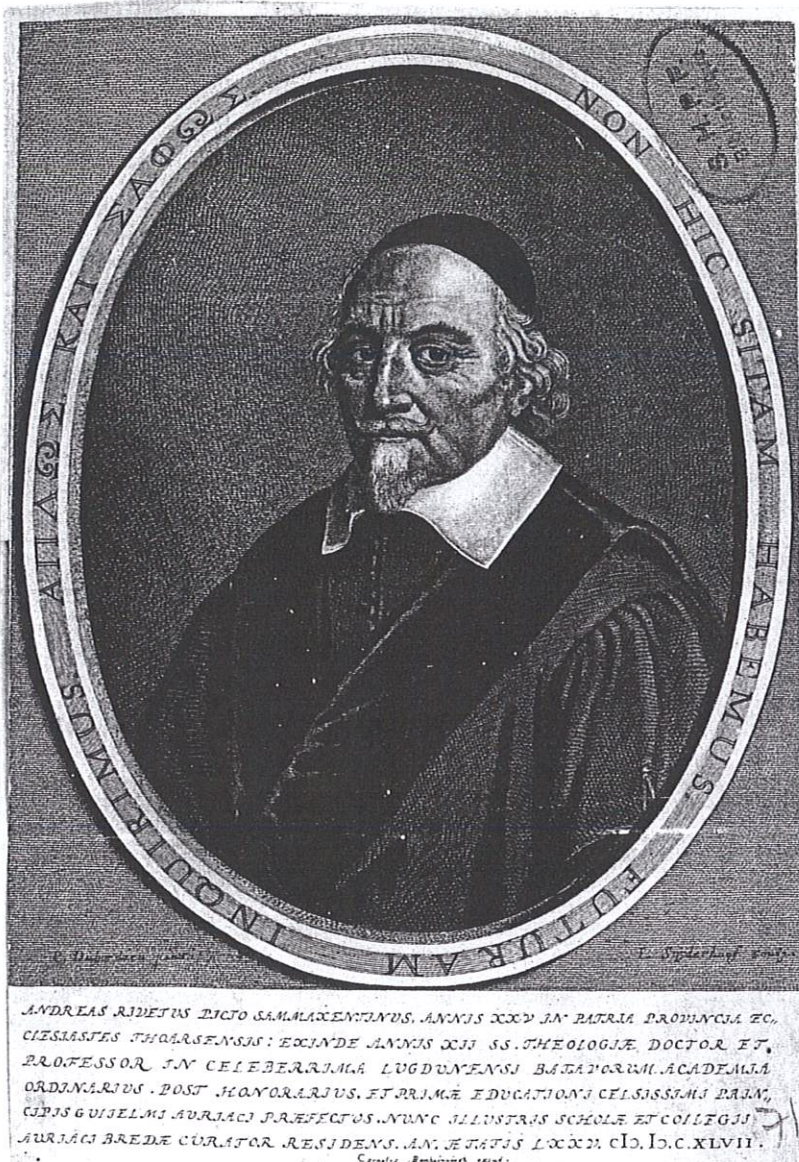
Vostre très humble serviteur
et obéissant cousin.

De Bavoy, ce 9 febvrier 1646.

La Primaye

Mes fils vous baisent les mains en toute révérence. L'aisné nous est utile icy pour m'aider comme il a fait depuis trois ans à la conduite de nostre ouvrage et autres affaires. Le troisieme qui est pour son aage habile est d'un gentil esprit seroit très propre et agréable pour estre page en quelque bon lieu et seroit dommage que les dons que Dieu luy a donnés ne fussent cultivés ailleurs qu'icy. Vostre filleu se fait grand et le plus ieune le suit de bien près.

B. U. Leyde, BPL 282/270



André RIVET (Coll. SHPF PR 71)

12 mars 1647 – Bavoy

Monsieur mon cousin,

J'ay long temps esté sans vous escrire n'ayant eu suiect plausible de ce faire, cependant j'ay esté bien aise d'entendre de vos bonnes nouvelles selon ce que de temps en temps le cousin de La Trosnière m'en a fait sçavoir et entre autre de ce qu'avés changé le séiour de la Cour en ceste magnifique occupation de l'establissement d'une académie à Bréda⁷. Que Dieu veuille bénir et vous y maintenir beaucoup d'années en bonne santé pour sa gloire.

Je ne vous feray icy long récit de l'estat où sont nos affaires par de çà l'ayant amplement déclaré aux lettres que i'en ay escrites aux Seigneur de Bavoy et de Zulechem, regrettant que les incidents causés par les ruines des pluies extraordinaires de l'automne passé ayent encore reculé la jouissance des revenus attendus du canal qui estoit fait et parfait jusqu'à Cossonay, mais lesdits accidens estant réparés comme ils le seront en peu de mois, moiennant la grâce de Dieu, les Seigneurs associés ne seront pas loing /2/ j'avoy espéré d'avoir l'honneur de vous voir cest esté, mais pour les causes susdites, il me sera impossible, mais ma femme y pourra bien faire un tour s'il plaist à Dieu après estre bien refaite d'une longue maladie qu'elle eu cest hiver dont j'ay aussi eu ma part.

Cependant comme j'ay divers advis que le [Sr.] Maillardt à qui j'ay baillé 300 livres par an pour exercer ma charge de cartie-maistre désire se l'approprier, je vous prie que par l'intervention de vostre puissante faveur ne soit et que pour nous mettre hors de g [rand] danger qu'il plaise à Monsieur mon cousin permettre et agréer que mon fils Emilius l'exerce dorean avant en mon nom comme ie prie aussi le Seigneur de Zulecem de me y vouloir assister pour ainsi nous conserver le moien d'entretenir par de là deux ou trois de nos enfans qui perdent leur temps icy. Je ne veux faire aucun doute de l'effect de [ceste] affaire qui nous est tant importante en l'estat où nous sommes. S'il vous plaist, vous y employer comme ie m'asseure que ferés selon vostre naturelle bonté et l'affection qu'il vous a pleu nous démonstrer. Sur quoy en vous baisant humblement les mains et à Mademoiselle ma cousine vostre femme ensemble Messieurs mes cousins vos fils, je demeure,

Monsieur mon cousin,

*Vostre très humble et
obéissant serviteur.*

De Bavoy, ce 12 mars 1647.

La Primaye

B. U. Leyde, BPL 282/271

⁷ Frédéric-Henri de Nassau avait nommé André Rivet au mois de juillet 1646 curateur de l'Ecole illustre qu'il avait fondé à Bréda. A son grand regret, Rivet avait du quitter La Haye pour y exercer cette fonction.

1648 : au cours de l'été, Elie Gouret se rendit aux Provinces-Unies pour rencontrer les « Seigneurs associés » pour leur demander une contribution supplémentaire. Il était accompagné par son troisième fils, Philippe. Si nous ne disposons pas de ses lettres à André Rivet, par les lettres de son cousin André Pineau qu'il rencontra à Paris, nous sommes informés en partie de son activité.

7 août 1648 – Paris

André Pineau à André Rivet
(extrait)

Monsieur,

J'ay continué à faire part de vos bonnes nouvelles à quantité d'honestes gens, & entr'autres à Monsieur de La Primaye nôtre bon parent que j'ay veu ici cette semaine. Il est venu par la Franche-Comté où il espéroit rencontrer Monsieur de Bavoy, mais nous avons eu avis qu'il prend son chemin le long de la Meuse & par la Lorraine, que l'on n'estime pas estre le plus court ni le plus asseuré. Il me semble aussi que M. de La Primaye a commencé un peu tard son voyage de Holande puisqu'il fait état d'estre de retour en Suisse devant l'hyver. Je le laissay hier au coche de Rouen d'où il va s'embarquer à Dieppe ayant appris qu'une flotte de Roterдам y est arrivée. Il est accompagné de son 3^e fils & d'un jeune homme d'Yverdon qui va voir le País. Il n'a fait que deux visites à Paris, à sçavoir chez Monsieur de Beringhen⁸ & chez Monsieur Hoeuft⁹.

Monsieur,

*Vôtre très humble & très obéissant
serviteur & neveu.*

A Paris, le 7^e aoust 1648.

André Pineau

B. U. Leyde, BPL 286/IV/49

⁸ Henri de Béringhen (1603-1692), premier écuyer de la petite écurie.

⁹ Jean Hoeuft (1578-1651), banquier à Paris, d'origine hollandaise, joua un rôle important dans le paiement des subsides accordés par la France aux Provinces-Unies à la suite du traité de 1637. Il était en même temps commissaire des Etats-Généraux des Provinces Unies.

11 septembre 1648 – Paris

André Pineau à André Rivet
(extrait)

Monsieur,

Au reste, Monsieur de La Primaye m'a donné avis de son heureuse arrivée en vos Provinces & qu'il se disposoit de vous aller voir au plûtost.

Monsieur,

*Vôtre très humble & obéissant
serviteur & neveu.*

A Paris, le xi^e septembre 1648.

La Trônière-Pineau

B. U. Leyde, BPL 286/4/59.

2 octobre 1648 – Paris

André Pineau à André Rivet
(extrait)

Monsieur,

Monsieur de La Primaye m'écrit qu'il vous a veu à Bréda, vous portant aussi bien que quand il vous laissa il y a huit ans. Ce sont ses propres termes que je vous rends & souhaite qu'il en puisse dire encore autant d'ici a plusieurs années.

Monsieur,

*Vôtre très fidèle & obéissant
serviteur & neveu.*

A Paris le 2^e octobre 1648.

A. Pineau

B. U. Leyde, BPL 286/4/63.

1649 : pendant les huit premiers mois de l'année, Elie Gouret poursuivit son séjour aux Provinces-Unies. Le 1^{er} septembre, il partit de La Haye. Le 10 du même mois, il était à Flessingue où il put s'embarquer à bord d'un navire de guerre escortant des navires marchands allant en France. Passant par Paris, Elie Gouret vit son cousin André Pineau et prit le 7 octobre, le coche pour Dijon et de là, gagna la Suisse.

6 mai 1649 – La Haye

Monsieur mon cousin,

Depuis que i'ay eu dernièrement l'honneur de vous voir en ceste ville d'où vous partistes sans que ie le sceusse, j'ay passé le temps iusques à présent tant à endurer mes goutes qu'à faire voiage à Nimeguen et à l'Ecluse en Flandres pour des affaires que i'y avoy et à poursuivre en ceste cour celles des princesses de Portugal.

Espérant d'estre bien tost prest de me remettre en chemin sous la garde de Dieu pour m'en retourner en Suice à présent que les passages semblent estre plus seurs qu'ils n'ont esté de longtemps. Ce que ie ne veux faire sans vous réitérer les vœux de mes intimes affections à vostre service et vous dire que ma femme et mes fils (desquels i'ay receu depuis peu nouvelles) se portent bien et vous baisent humblement les mains, à Mademoiselle ma cousinne vostre femme et à Mademoiselle du Moulin et particulièrement André vostre filleul qui se fait grand et est bon enfant.

Et ayant entendu, qu'avant vostre départ d'icy, vous auriés dit que vous tenés pour perdu ce qu'avés mis au canal¹⁰, ie ne l'eusse peu croire si vous ne l'aviés derechef déclaré aux autres Seigneurs participans, à l'occasion de la contribution qu'ils vous ont demandée pour vostre quote des 200 pistoles, que le Sr. Bailly de Morges¹¹ demande de par de çà pour subside aux frais qu'il convient faire pour la réparation des ruines de partie de nos ouvrages, et ce à cause de la mauvaise opinion que vous avés du bon succès d'iceux, ce que ie regrette espérant mieux, mais si vous continués en cette résolution de désespoir, il y auroit encore un bon moien de le vous oster et rendre content de ceste part, s'il vous plaisoit seulement faire un don de cette chose que vous tenés pour perduë à mondit fils, vostre filleul et ainsi elle ne serait pas perdue, car vous vous acquerriés ainsi sur luy et nous une honorable obligation qui avec le temps pourroit bien valoir (selon les vicissitudes que Dieu peut donner) ce que vous y avés mis.

¹⁰ Ce passage nous apprend qu'André Rivet était un des financeurs de l'opération et nous donne l'explication de la correspondance d'Elie Gouret.

¹¹ Daniel Morlot (1596-1670), seigneur de Münchwilen, bourgeois de Berne, bailli de Morges, avec l'aide de son entourage familial mobilisa des fonds pour la poursuite de la construction du canal.

Je ne suis pas encore bien assuré du iour de mon départ que i'espère toutefois pouvoir estre environ à la fin de ce mois. Cependant i'espère de me donner encore l'honneur de vous escrire pour (en prenant congé de vous) vous assurer comme je fay icy que ie suis et seray tant que Dieu me donnera vie,

Monsieur,

*Vostre très humble très
affectionné cousin et serviteur.*

De La Haye, ce 6 may 1649.

La Primaye

Avec vostre permission Mademoiselle ma cousine et Mademoiselle du Moulin trouveront icy mes humbles baise mains et de mon fils.

B. U. Leyde, BPL 282/272

10 juin 1649 – La Haye

Monsieur mon cousin,

N'ayant peu faire response à la vostre dernière par Monsieur mon cousin vostre fils, je fay suivre ceste pour vous confirmer en la bonne estime (que ie ne croiois) que vous avés de l'affaire du canal par les raisons que vous verrés en l'état sommaire d'iceluy icy joint dont j'ay fait voir les particularités à quelques uns des seigneurs participans.

Vous avés, cy-devant, entendu que Monsieur de Haucour¹² ayant voulu que ie luy remisse ma charge de cartier-maistre pour en accommoder son valet de chambre, il le m'a faillu faire pour divers respects, mesmes par l'avis de Monsieur de Zulechem (toutefois à condition que ledit seigneur feroit avoir à mon fils un des premiers drappeaux qui viendroient à vacquer de son régiment) suivant quoy (le premier qui a vacqué ayant esté donné à M. Lory) mondit fils croit avoir droit et iuste titre de prétendre le 2^{ème} qui est à présent vacquant par la mort du fils de M. Hanart. C'est pourquoy, et pour ce que mondit fils ayant rendu service en la compagnie colonelle près de cinq ans avec de louables comportement est aussi qualifié.

A cest esgardt pour y prétendre, j'ay fait requeste à Son Altesse de l'en vouloir honorer, comme ledit Seigneur de Zulechem m'a assuré d'avoir aussi fait, mais pour ce qu'outre

¹² A la suite de la conversion au catholicisme de Gaspard IV de Coligny, Charles d'Aumale († 1654), seigneur d'Haucourt, était devenu le 14 mars 1648 le colonel du 1^{er} régiment d'infanterie français au service des Etats. Pierre Durfort d'Autiège fils en était le lieutenant-colonel. Site INTERNET The Dutch Regiments, Infanterie Regiment 599 b.

autres divers sollicitans sadite Altesse est aussi requise par Monsieur de Beverweerd¹³ et autres pour un second fils du capitaine Hanart (qui estoit encore son page il n'y a pas un mois, aagé de 16 ou 17 ans) que par Messieurs d'Aumale et du Bref pour un appellé du Four, bastart de feu M. du Mée, afin de descharger ledit Seigneur de Haucour d'un entretien de 400 livres qu'il luy donne par an jusqu'à ce qu'il soit pourveu d'autres moiens.

Lesquelles diverses sollicitations ont retenu la résolution de Son Altesse iusqu'à présent. Et pource qu'il est à craindre que quelcun des autres (se prévalant de nostre absence durant ce voyage) pourroient l'emporter non de di [...] mais par quelque faveur extraordinaire. Outre que ceste occasion se passant nous sommes incertains s'il en reviendroit d'autres de longtems et qu'ainsi se[lon] les changemens qui peuvent avenir, soit par la r [...] de mon fils ou dudit seigneur colonel ou autrement une iuste prétention se pourroit perdre. Comme ie croy Son Altesse fera quelque séiour par de là.

Je vous prie humblement de prendre l'occasion de luy en parler remonstrant tant la raison susdite que mes longs services et la capacité et service de mon fils. Et si [le] Seigneur de Haucourt se trouvoit là (comme on dit qu'il sera) qu'il vous plaise aussi de disposer de faire pour mondit fils selon les diverses obligations qu'il en a la promesse qu'il m'en a donnée par escrit, et vous augmenterés d'autant (ce faisant) les obligations que nous vous avons et le devoir de nous tenir prests à l'effect de vos commandemens là où vous nous en reconnoistrés capables. Cependant en priant Dieu pour la continuation de vostre santé et prospérité je demeureray tousiours,

Monsieur mon cousin,

*Vostre très humble et
obéissant serviteur.*

De La Haye, ce 10 juin 1649.

La Primaye

Je vous prie que Mademoiselle ma cousine trouve icy mes humbles baise mains. Je suis attendant une dernière résolution de MM. du Conseil de Son Altesse pour m'en retourner. Dieu veille que ce soit bien et bientost.

B. U. Leyde, BPL 282/273

¹³ Lodewijk de Nassau (1602-1665), seigneur de Beverweerd, un des fils illégitimes de Maurice de Nassau.

10 septembre 1649 – Flessingue

Monsieur mon cousin,

Après avoir esté en ce Païs près d'un an entier, ie suis party de La Haye le premier de ce mois fort subitement ayant eu advis qu'une galiote de Rotterdam faisoit voile ce mesme iour vers le soir pour la rivière de Somme en St-Valery, tellement que ie n'ay peu deument m'acquitter de mes devoirs envers mes amis à mon partement si subit et ny mesme envers M. mon cousin vostre fils¹⁴, lequel n'ayant trouvé à son logis ou i'estois allé pour luy dire adieu, ie n'ay eu l'honneur de voir pource qu'il n'estoit alors au logis. Depuis ayant trouvé ceste galiote de Rotterdam partie ny autre commodité preste audit lieu, ie suis venu en ceste ville où j'ay trouvé un navire de guerre prest pour convoier en France quelques navires marchands, au capitaine duquel navire Messieurs de l'Amirauté de ceste province ont commandé de me recevoir et me mettre à terre à ladite rivière de Somme ou à Diepe, tellement que si la tempeste et le vent contraire, que nous attendons plus favorable, ne nous eust arrestés nous serions desjà passés, mais ce sera quand il plaira au bon Dieu.

Cependant (comme ie me proposay de faire au premier relasche), je pren ceste occasion du retour de mon fils, qui m'est venu assister iusqu'icy à cause de mon incommodité de la goute, pour vous escrire ce que ie n'ay pu /2/ vous dire de bouche. C'est que demeurant tousiour vostre serviteur et de tous les vostres, ie suis mal que iusqu'à présent, ie n'aie eu les moiens de vous en donner des preuves à vostre contentement. Ce sera quand Dieu m'en aura donné les occasions [ou] aux miens que i'instruiray à cela et à tenir tous[iour] en respect l'honneur que nous avons de vostre di[gne] alliance.

Je m'en vay là où ie croy mourir, sur quoy ie n'auray plus ce bien de vous voir en ce monde, mais ce sera en l'autre là où nous aspirons et où par la grâce de Dieu nous nous rencontrerons au repos éternel et infiniment bien heureux. Cependant en me recommandant à vos bonnes prières, dont i'ay senti l'efficace en mes autres voïages, ie vous baise humblement les mains et à Madamoiselle ma cousine vostre compagne et M^{lle} du Moulin, me recommandant et les miens en l'honneur de vos bonnes grâces comme celuy qui est et mourra,

Monsieur mon cousin,

*Vostre très humble et très
affectionné cousin et serviteur.*

De Flissingen, ce 10^{ème} septembre 1649.

La Primaye

B. U. Leyde, BPL 282/274

¹⁴ Frédéric Rivet seul fils survivant de Rivet après la mort en 1647 de son fils Claude.

8 octobre 1649 – Paris

André Pineau à André Rivet

(extrait)

Monsieur,

... j'ay eu ce contentement de revoir Monsieur de La Primaye, que je croyois il y a longtemps de retour au plus haut país de l'Europe. Il m'a dit avoir eu le bonheur de vous voir à La Haye en parfaite santé, grâces à Dieu. La sienne n'est pas trop bonne, ayant la goute aux mains & aux pieds. Il partit hier par le coche de Dijon & prend son chemin par les deux Bourgongnes qui est le plus court & le moins difficile. Sans son indisposition, il vous auroit reveu aussi à Bréda, ce qu'il m'a dit prié de vous témoigner en vous faisant ses humbles recommandations. Le cadet de ses neveux, MM. d'Onglepié, est arrivé ici en mesme temps que lui & je suis cause de leur entreveue pour la première fois.

Monsieur,

*Vôtre très humble & très
obéissant
serviteur & neveu.*

A. Pineau

B. U. Leyde, BPL 286/IV/90.

Correspondance présentée et annotée par

Jean-Luc TULOT

LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES A PREUILLY-SUR-CLAISE EN TOURAINE

PreUILly-sur-Claise, petite ville située au sud-est du département d'Indre-et-Loire, était autrefois le siège d'une baronnie qui relevait de l'élection de Loches et du bailliage de Tours. Elle comptait environ 1600 habitants au XVII^{ème} siècle. Son église réformée était la deuxième de Touraine, après celle de Tours, par son importance numérique¹.

La présence de protestants y est attestée depuis 1562, année où ils s'emparèrent du château et procédèrent à des pillages. Mais c'est seulement à la fin du XVI^{ème} siècle que l'Eglise fut réellement créée, sous l'influence du baron de PreUILly, Louis de Chasteigner et surtout de son épouse, Claude Dupuy, qui se convertit au protestantisme en 1595. Un temple, un cimetière et un presbytère furent édifiés. Il ne reste aujourd'hui que le presbytère, jolie maison Renaissance avec deux tourelles d'angle, que sa réutilisation sauva de la destruction.

¹ Les études sur l'Église réformée de PreUILly sont peu nombreuses. Citons dans l'ordre chronologique :
Armand DUPIN de SAINT-ANDRE, "Une Eglise Réformée disparue : PreUILly en Touraine", *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (BSHPPF)*, 1891, p. 23-26.
Nelly MAILLET, *Les protestants de PreUILly et La Roche-Posay en Touraine et d'autres lieux circonvoisins de Touraine, Poitou et Berry à travers l'Etat Civil protestant de PreUILly*, Tours, 1979, 115 p.
Vincent COUSSEAU, *La communauté protestante de PreUILly de la fin du XVI^{ème} siècle à la Révocation de l'Edit de Nantes*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Robert Sauzet et Denise Turrel, Tours, 1993, 221 p.
Vincent COUSSEAU, "Sociabilité, parenté baptismale et protestantisme : l'exemple de PreUILly (1590-1683)", *BSHPPF*, tome 141 (1995), p. 221-246.
Idelette ARDOUIN-WEISS, "Exogamie géographique des protestants de Touraine au XVII^{ème} siècle", *Touraine-Généalogie*, n° 9 (1992), p. 299-302.
Idelette ARDOUIN-WEISS, *Les protestants en Touraine aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Tome VIII : familles ayant fréquenté l'Eglise Réformée de PreUILly-sur-Claise*, Tours, Centre Généalogique de Touraine, 2003, 146 p.
Idelette ARDOUIN-WEISS, "L'ancienne Eglise Réformée de PreUILly-sur-Claise", *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine*, 2004, p.242-249.

La croissance et l'essor de cette église jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle furent assez remarquables pour une petite ville. Si 204 personnes assistèrent au culte de Pâques en 1596, c'est à 400 qu'on évalue le nombre de personnes qui fréquentaient le temple au milieu du siècle suivant. Mais elles n'habitaient pas toutes à Preuilley : 40% d'entre elles venaient de bourgs voisins qui ne possédaient pas d'église réformée, des bourgs situés en Berry et en Haut-Poitou, comme Buzançais et la Roche-Posay.

L'étude des actes de mariage pendant tout le XVII^{ème} siècle montre clairement une exogamie de 34% des mariages liée à ces deux provinces. Mais les liens avec l'église réformée de Tours - distante, il est vrai, de 68 kilomètres - sont pratiquement inexistants.

La proximité du Poitou protestant (Châtelleraut, qui avait aussi une église réformée, n'est qu'à 33 kilomètres) et la présence d'une dizaine de familles nobles ou notables gagnées au protestantisme expliquent sans doute le développement de cette Eglise, qui employa souvent deux pasteurs et attira en son sein quelques personnalités, comme l'humaniste Scaliger² et le philologue Tanneguy Lefèvre.

Mais à partir de la décennie 1660, le déclin de cette église s'amorça. Le nombre de fidèles diminua et on s'achemina progressivement vers la révocation de l'édit de Nantes, comme le prouvent les sources inédites présentées ci-après. L'application de l'édit de Fontainebleau fut brutale. Les Preuillacois résistèrent pendant quelques années, puis rentrèrent dans le rang.

Les sources

La source la plus exploitée jusqu'à présent est constituée par les registres de baptêmes, mariages et sépultures qui furent bien tenus de 1590 à 1683 et apportent beaucoup d'informations sur les Preuillacois protestants.

Malheureusement, aucun registre de consistoire ni aucune minute de notaire ne sont parvenus jusqu'à nous pour cette période. Les archives notariales ne commencent qu'en 1689.

En revanche, on dispose d'un assez bon ensemble de sources judiciaires à partir de 1640³. C'est dans ces dossiers que j'ai trouvé vingt-trois actes inédits qui permettent de mieux comprendre ce qui s'est passé à Preuilley dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle.

² Laurence AUGEREAU, "Un humaniste en Touraine pendant les guerres de religion, Joseph-Juste Scaliger à Preuilley (1590-1593)", *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine*, 2004, p. 217-241.

³ Archives départementales (AD 37), Preuilley-sur-Claise, minutes et procédures civiles et criminelles, 1640-1710, 122B66 à 122B106.

Dégradation progressive des relations entre réformés et catholiques (1667-1684)

Jusqu'en 1660, protestants et catholiques vécurent à Preuilly en bonne intelligence. Aucune plainte en justice ne traduit une quelconque animosité. Mais, à partir du règne personnel de Louis XIV, les mesures progressives de répression finirent par échauffer les esprits et des gens qui cohabitaient en bonne harmonie malgré leur différence de religion commencèrent à se chercher querelle.

Dans ce but, le moyen le plus facile, le plus lâche aussi, est de s'attaquer au cimetière, de préférence de nuit. On le fait dès 1667.

Aujourd'hui treiziesme d'aoust mil six cens soixante sept par devant nous Michel Dubet s'est comparu en sa personne Mre Jacques Piozet⁴ avocat au siege, lequel nous a remonstré et fait plainte pour les habittans de cette ville faisant profession de la religion pretendue reformée que la nuit du dimanche 7e du present mois venant au lundy certains seditieux apres avoir fait desbauche de vin rompirent et brizerent avec grande force et violence les portes du cimetiere où les dits pleignans enterrent leurs mortz dont ils emporterent les bandes de fer et serrure et quand aux esclatz et morceaux des dites portes ils les espendirent dans l'autre cimetiere qui est proche du leur...⁵

Un peu plus tard, c'est au sein des familles que la mésentente s'installe. En 1671, Louis Criegne⁶ souhaite épouser une jeune lingère catholique, Anne Cornuau, fille d'un pintier. Il a donc abjuré le protestantisme. Mais il n'a que vingt ans, son père est mort l'année précédente et il a besoin du consentement de sa mère Marie de Chérigny, qui le lui refuse. Il se tourne donc vers la justice, qui essaye de persuader sa mère de revenir à de meilleurs sentiments, d'autant que Louise Cornuau est

une fille de bonnes mœurs, qui a eu du bien de patrimoine et que le changement de la religion (est) une chose permise par les editz

Mais la mère est inflexible.

Laquelle Cherigny nous auroit dit qu'elle ne vouloit point voir le dit Criegne son fils apres la faulte qu'il a faite, qu'elle ne le verroit jamais sans le battre tout son sou et qu'il ne falloit point l'envoyer quérir parce que quand seroit mesme en nostre presence elle ne pourroit s'empescher de le maltraiter, qu'elle ne vouloit jamais le revoir en sa maison, le renonçans pour son fils, ... que quand au dit mariage elle ne vouloit l'empescher, mais ny donneroit point son consentement ... et que comme il avait changé de religion sans elle, il pourroit bien se marier sans elle aussy.

⁴ Jacques Piozet, sieur de la Roche, avocat en parlement, (ca 1621-1682), époux de Jehanne Raboteau.

⁵ AD 37, 122B72, 13 août 1667.

⁶ Louis Criegne, né en 1651, fils de l'apothicaire Paul Criegne et petit-fils du maître d'école protestant Loys Criegne, fut marchand tanneur et corroyeur à Paris. Il était le deuxième enfant d'une famille de sept.

Le magistrat en est réduit à réunir le conseil de famille, qui donne l'autorisation à Louis Criegne d'épouser sa belle à l'Eglise catholique⁷.

Dès 1672, commencent les dénonciations. Jacob Pelisson, commis aux aides à Preuilley, avait abjuré le protestantisme à Loudun (Vienne), ville dont il était originaire. Mais, le 12 mars 1672, le procureur de la cour dépose qu'il a été averti que le vendredi 26 février Jacob Pelisson *seroit venu en cette ville où apres avoir fréquenté ceux de la dite R.P.R., joué et s'estre divertit avec eux, il auroit le dimanche suivant esté au presche avec eux et fait l'exercice de la dite R.P.R., ce qui fait cognoistre qu'il a retombé et doit par conséquent estre chastié comme relaps suivant et au désir des édits et déclarations du Roy*⁸.

Les réformés ne sont pas non plus sans reproches, par exemple quand ils essayent de convertir leurs domestiques à la foi protestante. En 1678, Antoine Turrin⁹, avocat, emploie comme servante une catholique, Elisabeth Girard, fille de feu Nicolas, chirurgien à Châtellerault (Vienne). Sa maîtresse Anne Carré profite des soirées pour essayer de l'endoctriner :

luy disoit qu'il y a de grandes idollatries dans la religion catholique ... que valloit mieux entendre ung presche en françois que une messe en latin ... que de follies dans votre religion de ne manger pas de la viande (un jour de jeûne)...

La servante faillit se laisser persuader et alla même un dimanche au prêche. Elle est entendue le 15 octobre 1678 et la sentence est rendue le 9 juin 1679 : elle devra quitter la famille Turrin et retourner chez sa mère¹⁰.

Au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'édit de Fontainebleau, la pression sur les esprits semble s'accroître. Le 1er mars 1681, le protestant Elie Rousseau¹¹ est gravement malade. Il reçoit la visite d'un avocat en parlement, catholique, qui remplace le bailli et qui est envoyé par le procureur de la cour pour le persuader d'abjurer. La mission réussit, l'avocat appelle immédiatement le curé de l'église Notre-Dame qui reçoit l'abjuration du malade¹².

La même année, le 18 juillet, Louise, Michel et Charles Burlaud, âgés respectivement de onze, neuf et sept ans, qui avaient été baptisés au temple, déclarent vouloir vivre dans la religion catholique. Il est vrai que si leur père Michel Burlaud, sieur de Champeaux, était protestant, leur mère Louise Villeret était catholique¹³.

En raison de toute cette oppression, certains protestants n'attendent pas l'édit de révocation pour partir à l'étranger. C'est le cas d'Isaac Porcher, chirurgien à La Roche-Posay

⁷ AD 37, 122B76, 16 avril 1671.

⁸ AD 37, 122B77, 12 mars 1672

⁹ Antoine Turrin, avocat né en 1637 à Preuilley, épousa en l'église réformée de Châtellerault (86) le 13 septembre 1665 sa cousine germaine Anne Carré. Tous deux abjurèrent le protestantisme à l'église Notre-Dame de Preuilley le 12 octobre 1685.

¹⁰ AD 37, 122B82, 15 octobre 1678 et 9 juin 1679.

¹¹ Elie Rousseau, cordonnier originaire de Loudun, eut quatre enfants de sa femme Jeanne Bry.

¹² AD 37, 122B84, 1er mars 1681.

¹³ AD 37, 122B84, 18 juillet 1681.

(Vienne), et de sa femme Claude de Chérigny. Le 29 décembre 1684, Claude de Chérigny, qui demeure à Londres, signe une procuration par laquelle elle autorise son mari à se rendre en Touraine pour vendre les biens qu'elle avait hérités de ses parents¹⁴.

L'édit de Fontainebleau (17 octobre 1685)

Si Preuilley a bénéficié de la proximité du Poitou pour le développement de son église, elle va aussi en subir des conséquences néfastes en 1685. Dès 1681, les dragonnades avaient commencé dans le Poitou. Elles n'attendent pas la promulgation de l'édit de Fontainebleau pour se répandre jusqu'à Preuilley. Les 10, 11 et 12 octobre 1685, 96 personnes sont contraintes d'abjurer le protestantisme dans l'église Notre-Dame (appelée aussi Notre-Dame des Echelles). Leur liste nous est donnée dans les registres de baptêmes de cette paroisse. Ce sont des familles entières, y compris de jeunes enfants, qui doivent abandonner leur religion et se convertir au catholicisme. Onze autres personnes abjureront jusqu'à la fin du mois.

Conséquences de l'édit de Fontainebleau pour les personnes

Les Preuillacois réformés vont essayer de résister pendant quelques années à cette normalisation.

Pour certains, la solution, c'est l'exil, au moins pour une partie de la famille. Les autres restent, peut-être pour garder les biens, en attendant des jours meilleurs. Mais les expatriés seront parfois dénoncés par leur propre famille, surtout au début de 1686.

Le 20 janvier, Joseph Gaultier révèle que sa femme est partie aux Pays-Bas avec leurs quatre enfants. Le 26 février, c'est Marie Raboteau qui, avec son mari Pierre Poizay, dénonce son frère Samuel Raboteau, retiré en Suisse avec sa femme et sa fille. Quant à Jean Pineau, c'est par le sellier catholique Pierre Bodin qu'il est accusé d'être sorti du royaume le 18 mars¹⁵.

Comment interpréter ces dénonciations ? Etaient-elles dues à la pression du climat général ? Etaient-elles un moyen peu loyal de se faire bien voir des autorités ou de régler des comptes ? La situation n'était pas simple et les motivations devaient être diverses.

Ces candidats à l'exil ont besoin d'argent et comme ils ne peuvent pas emporter leurs meubles et leurs effets, ils cherchent à les vendre. La rumeur va jusqu'à Loches (Indre-et-Loire). Le 23 juillet 1686, trois fripières de Beaulieu-les-Loches confessent qu'elles ont acheté à une revendeuse de Preuilley des meubles, du linge et des vêtements provenant de nouveaux convertis¹⁶.

¹⁴ AD 37, 3E50/475, 29 décembre 1684.

¹⁵ Ces trois dénonciations se trouvent dans la liasse 122B89 (AD 37). Voir aussi l'interrogatoire de la veuve de Josias Poizay, dont la fille et le gendre seraient partis à l'étranger avec beaucoup d'argent (AD 37, 122B90, 23 septembre 1687).

¹⁶ AD 37, 122B89, 23 juillet 1686.

Ceux qui sont restés à Preuilly et qui ont abjuré sous la contrainte n'en délaissent pas pour autant leurs convictions protestantes, du moins dans les premières années suivant la Révocation, mais ils sont surveillés de près.

Le 15 juin 1686, trois femmes catholiques sont convoquées par le président de la cour et déposent qu'elles ont entendu chez Jacob Grelet, maître chirurgien nouveau converti, six nouvelles catholiques se moquer de la procession du Saint-Sacrement en se mettant à genoux et en riant¹⁷.

Un an plus tard, les nouveaux convertis ne sont pas encore tous rentrés dans le rang. Ils continuent à envoyer leurs enfants à l'école chez la femme de Jean Patin, nouvelle catholique. On vérifie son enseignement, on le trouve non conforme aux instructions catholiques. On lui interdit donc d'enseigner sous peine de trente livres d'amende et de six mois de prison. Les enfants devront aller dans les écoles de garçons et de filles catholiques. Ces enfants ne vont pas non plus à la messe et au catéchisme catholique. Leurs absences seront désormais punies de trois livres d'amende. Afin que nul n'en ignore, le greffier est envoyé lire cette ordonnance dans les maisons des treize familles concernées¹⁸.

La même année, un ancien proposant de la RPR, Jean Raboteau, est venu revoir ses anciens coreligionnaires. On l'entend chanter des psaumes avec eux et il se promène ostensiblement en ville pendant la messe¹⁹.

Un an plus tard, le 18 juillet 1688, une ordonnance du commissaire en la généralité de Tours rappelle à l'ordre dix familles de nouveaux convertis et leur enjoint d'aller à la messe au moins le dimanche et les jours de fête, sous peine de cinquante livres d'amende destinées aux réparations de l'église paroissiale²⁰.

Comme partout, on s'en prend aussi aux biens des expatriés. Marie Piozet de la Chantaisière est "*sortie du royaume sans la permission de Sa Majesté*", en abandonnant sa métairie des Bonneaux à Chaumussay (Indre-et-Loire). Sur ordre de l'intendant de la généralité de Tours, le 6 septembre 1686, le greffier chargé de faire saisir les biens des protestants fugitifs met aux enchères le bail de cette métairie avec une mise à prix de vingt livres. Un ancien protestant est parmi les trois enchérisseurs. Le bail est finalement adjugé au catholique Méline Tanchou pour soixante livres²¹. Mais la famille se défend et le 9 juin 1687, les deux frères de Marie, Simon et Daniel Piozet²², récupèrent les deux tiers de la métairie des Bonneaux²³.

Les nouveaux catholiques devront aussi déposer leurs armes. Un "*estat des armes que les nouveaux convertis de prully ont porté en la maison du bailly dudit lieu en execution de lordre*

¹⁷ AD 37, 122B89, 15 juin 1686.

¹⁸ AD 37, 122B90, 11 juillet 1687.

¹⁹ AD 37, 122B90, 1er août 1687.

²⁰ AD 37, 122B91, 18 juillet 1688.

²¹ AD 37, 122B89, 6 septembre 1686.

²² Marie, Daniel et Simon Piozet sont trois des quinze enfants de Simon Piozet (1616-1678), sieur de la Chantaisière à Tournon-Saint-Pierre (Indre-et-Loire), et de Jeanne Gidouin.

²³ AD 37, 122B55, 9 juin 1687

du Roy du 16 octobre 1688” fournit une liste de vingt-quatre personnes (hommes ou femmes) qui ont remis 66 armes au bailli, essentiellement des épées, des fusils et des hallebardes, souvent qualifiées de “vieil”²⁴.

Enfin les Preuillacois protestants connurent aussi la prison. Le 6 mars 1699, donc presque quatorze ans après l’édit de révocation, Marie Poizay²⁵ est autorisée à sortir de prison, après avoir promis d’être bonne catholique²⁶.

Conséquences de l’édit de Fontainebleau pour les biens de l’Église réformée de Preuilly

A la Révocation, les réformés de Preuilly possèdent un temple, un presbytère et un cimetière. Les sources judiciaires ne nous parlent pas du cimetière.

Le temple est bien sûr détruit. L’utilisation de ses matériaux est décrite dans un acte de huit pages du 2 novembre 1686²⁷ contenant la relation de la démolition du temple. On apprend ainsi que le temple mesurait 76 pieds de long et 23 pieds et demi de large, soit environ 25 mètres sur 7,60 mètres. Il était carrelé et couvert de tuiles. Il ouvrait vers l’ouest dans la rue du Temple, il touchait au sud au presbytère protestant, au nord à la maison du protestant Gabriel Bascle et à l’est au jardin du dit presbytère. Les pignons du nord et du sud étaient ceux des deux logis attenants, de sorte

qu’ils ne pourraient pas estre demollis sans abatre et fere du tort considerable au(x) d. logis dont les proprietaires ont eu la complaisance de souffrir que ceux quy ont basti le temple ayent appuyé leur œuvre par dessus...

L’édit de Fontainebleau est signé le 17 octobre 1685. Par lettre missive du 31 octobre, Mgr de Nointel, intendant de Touraine, ordonne de faire démolir le temple. Le bailli nomme d’office le 13 novembre quatre experts, deux charpentiers-couvreurs et deux maçons, pour visiter le temple et estimer le travail à effectuer. Ceux-ci pensent que cette démolition sera délicate. Une poutre est rompue et n’est soutenue que par un lien de fer, la charpente est faite de vieux bois menu et “*les matériaux ne sont pas de grande conséquence*”. Pour toutes ces raisons, les experts estiment qu’on ne peut pas détruire la charpente à moins de quarante-cinq livres et que la destruction de la maçonnerie vaut quarante livres.

Immédiatement on publie l’annonce du bail au rabais de la démolition du temple qui aura lieu le samedi suivant, *aux charges par le dit adjudicataire de ne rompre aucun des matériaux et de transporter les tuiles et charpens dans la cour et grange du logis où demeurait le deffunt sieur de Grandchamp (le dernier pasteur) ensemble la brique et pavé dont la place du dit temple estoit*

²⁴ Archives nationales, TT272.

²⁵ Marie Poizay, née avant 1649, fille d’Alexandre Poizay, marchand à La Roche-Posay et ancien de l’Église de Preuilly, et de Louise Raboteau, avait épousé au temple de Preuilly le 12 février 1679 son cousin germain Daniel Poizay, docteur en médecine à Preuilly, né en 1648, fils de Josias Poizay, docteur en médecine à Preuilly, ancien de son Église, et de Prudence Girard.

²⁶ AD 37, 122B98, 6 mars 1699.

²⁷ AD 37, 122B89, 2 novembre 1686

carrelée et encore à la charge de recevoir le prix de l'adjudication sur la vente qui sera faite desd. matériaux et de rendre lad. demolition faicte dans la semaine prochaine...

Le jour des enchères, la mise à prix est de cent dix livres, quatre personnes y participent. La démolition est adjugée pour cinquante-huit livres à Pierre Riboteau, qui déclare ensuite l'avoir faite pour Louis Froust, charpentier, et Nicolas Galliot, maçon, qui était l'un des experts ! Les matériaux vont rester presque une année dans la cour de l'ancien presbytère. Le 10 octobre 1686, on décide de les vendre "*au plus offrand et dernier enchérisseur*", on en fait l'annonce le 26 octobre et la vente a lieu le 2 novembre. Les pierres et briques sont adjugées pour vingt livres, les tuiles pour quarante-cinq livres et la charpente pour trente-trois livres. C'est le 23 novembre que les adjudicataires prennent possession des matériaux.

Il fallait aussi s'occuper du presbytère qui était inoccupé depuis 1683.

A la suite d'une lettre de l'intendant du 6 août 1686, le greffier de la cour *fait publier à l'issue de la messe de l'abaye de cette ville que le logis où demeuroient les ministres de la religion pretendue reformee estoit à donner à ferme au plus offrand et dernier enchérisseur et ce jourdhuy pour trois annees et trois cueillettes à commencer à la St Jean prochaine et finir à pareil jour... lesquels lieux sont un corps de logis composé de chambre basse, chambre haulte cabinets, escaliers, greniers, cour, grange, jardin, joignant aud. logis et à la maison de Nicolas Galliot avec un jardin hault joignant à la place où estoit le presche...*

Les enchères sont reportées deux fois en raison d'une contestation sur un petit jardin qui se trouvait de l'autre côté de la rue et qui appartenait aussi à l'Eglise. Elles débutent à quinze livres et finissent à trente-huit livres. C'est le 6 juin 1687 que le logis est attribué au sieur Saulpic, qui déclare avoir enchéri au profit de Charles Bricheteau, curé de Saint-Michel-du-Bois, l'une des paroisses catholiques de Preuilly²⁸.

Par arrêt du Conseil d'Etat du 5 janvier 1688, le presbytère est réuni à la cure de l'église Notre-Dame.

Une nouvelle adjudication de ce logis a lieu le 17 octobre 1688. Il échoit à Charles Villeret, curé de la paroisse Saint-Mélaine de Preuilly, moyennant une rente annuelle de quarante livres constituée au profit de la fabrique de l'église Notre-Dame.

Il y installe alors, à une date inconnue, une école de filles dirigée par Louise Roy, fille majeure. Elle est logée dans la maison et peut jouir du jardin jusqu'à son décès.

Le curé Villeret a le souci de l'éducation des filles. Il veut améliorer son école et trouver peut-être une meilleure institutrice,

[...] connaissant depuis longtemps le pressant besoin que les pauvres filles et femmes de cette d. ville et faux bourgs des environs tant anciennes que nouvelles catholiques ont d'être instruites des principes de la religion catholique apostholique et romaine et être elleevées dans la pieté et bonnes mœurs...

²⁸ AD 37, 122B90, 23 mai 1687.

Il est aidé en cela par une personne dont l'identité n'est pas révélée, une personne née à Preuilley, mais qui habite à Paris et qui a l'idée d'envoyer à Preuilley une ou deux sœurs
... de l'institut de l'instruction ditte de lenfant Jesus dont la principale maison est à Paris dans la rue de saint maur, paroisse de St sulpice, quartier de St germain des prez, pour y etre metresses d'ecolle et y ennseigner gratuitement à lire, ecrire et les principes de la religion cat, apost, et romaine aux pauvres filles et femmes, visiter de temps en temps les pauvres mallades des paroisses de lad. ville de preuilley...

L'archevêque de Tours a donné son accord. Dans ce but, le curé Villeret fait donation à la fabrique de l'église Notre-Dame d'une rente annuelle et perpétuelle de 95 livres 10 sols, qui représente le total de trois rentes qui lui sont dues par trois personnes différentes. Quarante livres seront prélevées pour payer la rente qu'il a contractée vis-à-vis de cette fabrique en 1688.

Par le même acte, Louise Roy donne à la même fabrique une rente de vingt livres

[...] le fons de laquellerante luy avoit été mis entre les mains par des personnes pieuses pour servir à la mesme destination que dessus...

et une autre rente de cent sols. Elle donne aussi tous les meubles qu'elle se trouvera posséder à son décès, à charge pour les sœurs de faire dire cent messes pour le repos de son âme. Ces rentes seront utilisées par les sœurs

[...] tant pour l'entretien du logis et appartenances qu'elles occuperont en cette ville que pour l'augmentation apropiée et decoration d'iceluy et encore pour fournir aux frais des voyages des sœurs..., à l'entretien et subsistance des deux sœurs...

sans pouvoir

... etre diverties à autre usage quand meme ce seroit pour autres œuvres de piété...²⁹.

Il est entendu qu'une seule sœur viendra à Preuilley tant que Louise Roy sera vivante. A son décès, une seconde sœur viendra la remplacer.

²⁹ AD 37, notaire Jean Richard, 3E50/581, 10 septembre 1714. Cet acte est ratifié le 17 octobre 1714 devant Veiller (?) et Melin, notaires au Châtelet de Paris, par Louis Tiberge, abbé d'Andresse, directeur du séminaire des Missions Etrangères et de la communauté de l'Institut de l'Instruction dit de l'Enfant Jésus, et par la supérieure de cette communauté, sœur Renée Claude Delamarre. La première sœur envoyée se nomme Françoise Colson.

Cet acte du 10 septembre 1714 donne dans sa page 7, une description un peu plus complète de l'ancien presbytère : *"[...] un corps de logis situé en cette ville composé de chambres ou salles basses, chambres hautes, cuisines, cabinets, grenier, cour par derrière, granges, etables, deux jardins, lun haut et lautre bas, le tout se tenant ensemble, joignant la dite maison, aisences et jardin bas à la rue qui va du carrefour de maître Lorans au fauxbourg de la Berruere de cette ville à main gauche, d'autre à la rue qui monte du logis des hoirs de deffunt nicolas galliot et par le derriere au logis de la vefve pierre gillet, le susd. jardin hault entre deux..."*

Essai d'évaluation de la résistance à la Révocation

Les exemples cités ci-dessus montrent que les Preuillacois réformés ont connu, à la fin du XVII^{ème} siècle, les mêmes soucis que les autres protestants français : surveillance par les autorités, abjurations forcées, attaques et confiscation des biens, emprisonnement, exil. Toutefois, ces exemples, même s'ils prouvent une réelle diversité dans le contrôle des esprits, sont peu nombreux, une quinzaine au maximum. Il n'en existe pas d'autres dans les archives judiciaires, dont le fonds semble complet.

A la fin du siècle, les réformés fréquentant l'église de Preuilley étaient au nombre de 200 environ. Cette quinzaine d'exemples, impliquant une vingtaine de personnes, montre que la résistance a été assez faible. On peut estimer qu'elle concerne 10 % de la population protestante dans les années 1670-1690.

On voit bien pourtant que les autorités ne manquaient pas d'imagination pour exercer leur surveillance. Cette faible résistance doit sans doute être attribuée à la composition socio-professionnelle de l'église de Preuilley.

*[...] les protestants compensent donc leur situation minoritaire... par une position élevée dans l'échelle sociale. Prestige de la noblesse, puissance économique des possesseurs de seigneuries et juridique des avocats confèrent à la communauté une position incontournable. ...*³⁰. Ces privilégiés étaient sans doute plus enclins à la résignation et au compromis prudents qu'à une résistance aventureuse. Il est vrai aussi que les 96 abjurations recueillies en trois jours en octobre 1685, ainsi que la destruction du temple, avaient dû frapper les esprits pour longtemps.

On peut essayer de compter le nombre de personnes parties au Refuge. C'est difficile de le faire avec exactitude. Quand on trouve la mention d'une personne enfuie à l'étranger, on ne sait pas en général si elle est partie seule, en couple ou avec des enfants. En se limitant aux chefs de famille habitant à Preuilley même, on trouve quinze noms de familles expatriées³¹. Elles peuvent représenter trente adultes pour une population de 200 personnes, soit 15 %. Ce chiffre est du même ordre de grandeur que les 10 % de protestants ayant résisté à la Révocation signalés plus haut.

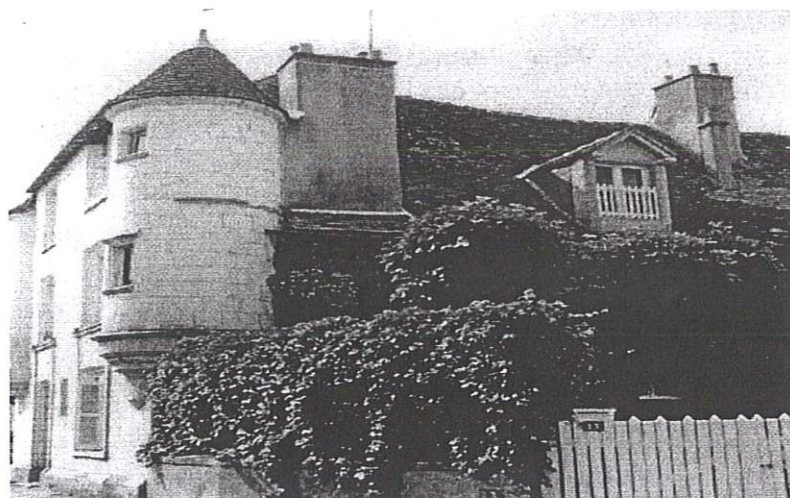
Sur ces quinze chefs de famille, on connaît la profession de huit d'entre eux ou de leur conjoint : un avocat, un chirurgien, un cordonnier, deux maîtres d'école, un marchand, un tailleur de pierres et Michel Burlaud, sieur de Champeaux. Ce petit échantillon suggère bien que ce ne sont pas les membres des classes supérieures de la société qui ont choisi de quitter leur pays.

Les nombreux protestants restés à Preuilley sont donc peu à peu devenus catholiques. Ainsi s'est tournée une page de l'histoire de Preuilley, dont l'Église réformée a disparu pour toujours à la fin du XVII^{ème} siècle.

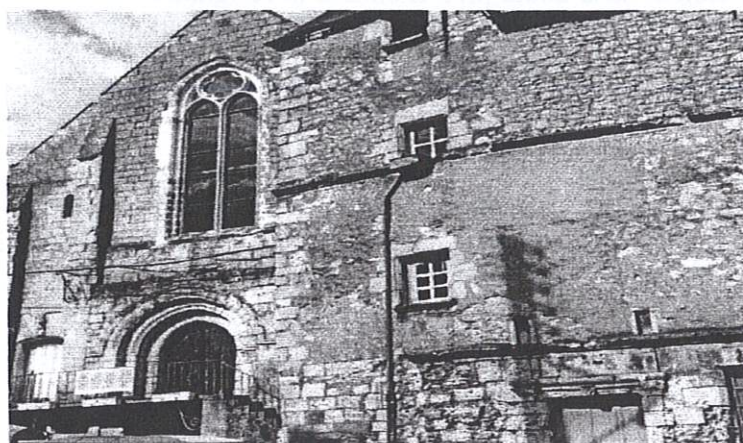
Idelette ARDOUIN-WEISS

³⁰ Vincent Cousseau, 1995 (op. cit., p. 225).

³¹ Barbier, Bauldon, Boisset, Bonnet, Burlaud, Delage, Pineau, Lelarge, Martineau, Perot, Piozet quatre fois et Raboteau.



L'ancien presbytère protestant de Preuilley.
(photographie I. Ardouin-Weiss, 1987)



Eglise Notre-Dame de Preuilley (aujourd'hui désaffectée),
dans laquelle 96 personnes abjurent le protestantisme en octobre 1685.
(photographie I. Ardouin-Weiss, 1987)

Hier le 10. d'octobre de l'année de bruyes de l'année de l'apostrophe
 avoir fait profession de la religion catholique. apostolique et romaine
 par devant le Sr. Curé de Notre-Dame de Preuilley, lequel
 Curé a déclaré ne sçavoir si l'on a signé
 en la minute de l'acte de bruyes de l'année de l'apostrophe
 de l'année de l'apostrophe de l'année de l'apostrophe.

Le même jour le 11. d'octobre de l'année de bruyes de l'année de l'apostrophe
 nous avons fait profession de la religion catholique. apostolique et romaine
 par devant le Sr. Curé de Notre-Dame de Preuilley, lequel
 Curé a déclaré ne sçavoir si l'on a signé
 en la minute de l'acte de bruyes de l'année de l'apostrophe
 de l'année de l'apostrophe de l'année de l'apostrophe.

Le 12. d'octobre de l'année de bruyes de l'année de l'apostrophe
 nous avons fait profession de la religion catholique. apostolique et romaine
 par devant le Sr. Curé de Notre-Dame de Preuilley, lequel
 Curé a déclaré ne sçavoir si l'on a signé
 en la minute de l'acte de bruyes de l'année de l'apostrophe
 de l'année de l'apostrophe de l'année de l'apostrophe.

Le même jour le 13. d'octobre de l'année de bruyes de l'année de l'apostrophe
 nous avons fait profession de la religion catholique. apostolique et romaine
 par devant le Sr. Curé de Notre-Dame de Preuilley, lequel
 Curé a déclaré ne sçavoir si l'on a signé
 en la minute de l'acte de bruyes de l'année de l'apostrophe
 de l'année de l'apostrophe de l'année de l'apostrophe.

LES CHEVALIERS DU MERITE MILITAIRE SOUS L'ANCIEN REGIME

(COMPLEMENTS)

M. Xavier Soulange-Teissier porte à la connaissance de nos lecteurs, les compléments suivants, à propos de l'article de Monsieur Thierry Du Pasquier, intitulé « Les chevaliers du mérite militaire sous l'ancien régime », paru dans le Cahier du Centre de Généalogie Protestante n°100, 4e trimestre 2007

En page 214, un paragraphe sur les « Officiers étrangers ayant épousé des protestantes françaises » est consacré à mon aïeul, Jean de KALB, et à sa famille, parents ou alliés.

Tout d'abord, je me permets de rappeler le parcours hors du commun de ce héros de la lutte pour l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Sa mémoire est aujourd'hui encore largement célébrée aux Etats-Unis, quasiment à l'égal de celle de son jeune compagnon de l'époque, le marquis de La Fayette, dont il guida les pas en terre américaine, à la tête de l'expédition du navire La Victoire qui accosta le 13 juin 1777 à proximité de Charleston.

Originaire de Bavière, Jean de KALB est admis le 1er septembre 1743 comme enseigne dans le régiment allemand de Lowendal¹ au service du roi de France. En 1747, il y achète une charge de capitaine. En 1760, le régiment est dissout et ses effectifs répartis entre La Marck et Anhalt, où il est réaffecté. La guerre de sept ans lui fournit l'opportunité de servir à l'état-major de l'armée du Rhin, comme aide maréchal général des logis, au service du général comte de BROGLIE, le futur chef du Secret du Roi. Nommé lieutenant-colonel, le 19 mai 1761, il est créé chevalier du Mérite militaire pour sa brillante conduite à la bataille de Willemstad (24 juin 1762). La paix revenue, il rejoint Anhalt, pour peu de temps : le 5 janvier 1765, il est pensionné et vaque à d'autres occupations. En 1767, il est mandaté par le duc de CHOISEUL pour un voyage d'observation en Amérique et s'embarque le 5 janvier 1768. L'ombre du de BROGLIE trouva ici une nouvelle occasion de s'exprimer, comme elle le fit pour le montage de l'opération de 1777...

Son engagement au service de l'Amérique alla jusqu'au sacrifice de sa vie, lors de la bataille de CAMDEN. Major général de l'armée du Sud que commandait le général GATES, il fut blessé de onze coups de baïonnette, en se portant au combat à la tête de ses troupes et décéda trois jours plus tard, le 19 août 1780.

¹ « Allemand » définit la langue employée pour le commandement de l'unité

En France, le prince de MONTBARREY, ministre de la Guerre, solennisa sa mort glorieuse, reconnaissant de façon implicite la mission confiée à Jean de KALB, en s'adressant à son épouse en ces termes, le 15 décembre 1780 :

C'est avec peine, Madame, que je vous donne confirmation de la fâcheuse nouvelle qui vous a été annoncée : il est vrai, d'après les comptes qui m'ont été rendus, que m. le baron de Kalb a eu le malheur d'être blessé mortellement à l'affaire du général GATES américain, contre le général anglais CORNWALLIS près Camden, dans la Caroline, vers le milieu du mois de septembre de cette année : et deux jours après il en est mort, ayant reçu tous les soins possibles du général anglais dont il était prisonnier, et après sa mort les honneurs dus à un officier de mérite, et qui avait l'estime des français, des américains et des anglais : l'honneur qu'il s'en est acquis par ses talents et sa conduite, et les regrets qui lui ont été donnés doivent mêler de la consolation et de l'adoucissement à votre douleur : le Roy perd un bon officier, et vous devez être persuadée que j'aurai soin de représenter à sa majesté ses services et votre situation, et je ferai ce qui dépendra de moi pour vous procurer les grâces dont elle vous rend susceptible ; regrettant personnellement un officier qui, dans un pays étranger, a fait honneur à ses compatriotes.

Je suis, avec respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

La nationalité de Jean de KALB a fait l'objet de nombreux échanges, de son vivant comme après. Le 2 juillet 1779, il écrivait à son épouse, à propos d'une démarche qu'il lui demandait d'effectuer : *Si on objecte que je suis officier américain, continue à dire que je suis officier français avant tout sujet du Roi, que mes possessions et ma famille sont en France. Si on remarque que je suis allemand, recommande d'observer que je suis depuis longtemps un vrai Français.*

De fait, il avait obtenu, en décembre 1766, des lettres de naturalité, enregistrées auprès du Conseil Souverain d'Alsace, à Colmar, le 29 avril 1767. Le Conseil rappelait dans l'acte *qu'après avoir servi Sa Majesté pendant plus de vingt trois ans, il avait conçu le dessein de finir ses jours en cette province.* Effectivement peu de temps après, le 6 septembre 1768, il s'est enraciné en terre française en acquérant, pour la somme de 142.000 livres, la seigneurie de Milon-la-Chapelle (Yvelines), dont le château est demeuré jusqu'en 1971, parmi ses descendants.

Après sa mort, ses enfants eurent soin de cacher l'existence de cet acte qui aurait mis à mal leur défense lors de l'instruction de leurs demandes de radiation des listes d'émigrés.

Il épousa Emilie van ROBAIS, fille de Pierre, négociant et ancien banquier à Paris, l'un des entrepreneurs de la manufacture des Rames à Abbeville ; ce dernier, comme ses frères, a toujours veillé à payer ses droits de bourgeoisie de Middelburg (Hollande).

Il revendiquait donc la citoyenneté hollandaise, bien que son propre aïeul, Josse, ait obtenu en 1666, des lettres de naturalité pour lui et pour sa descendance à l'occasion de son arrivée en France. D'ailleurs, Pierre van ROBAIS a été enterré dans le cimetière des protestants étrangers établis à Paris, comme son épouse, Suzanne-Marie GASTEBOIS, et leur fille Emilie. De même, baptêmes et mariages de sa famille furent célébrés à la chapelle de l'ambassade de Hollande.

Parmi ses trois enfants :

- Frédéric (1765-1793), l'aîné, ancien lieutenant à Salm, devenu 62^e régiment d'infanterie, périt sur l'échafaud le 11 novembre 1793, ayant commis l'imprudence de rentrer en France pour percevoir ses revenus, après avoir quitté son régiment et servi à l'armée des Princes : prévenu de désertion et autres motifs, il n'avait pas sa chance. Il était membre héréditaire de l'ordre des Cincinnati.
- Caroline (1767-1829) épouse Jean-Luc GEYMULLER (1751-1799), officier à Salis Samade et s'établit à Bâle dès le 20 février 1788. Le 19 mai qui suit, elle a d'ailleurs acquis la bourgeoisie de cette ville par arrêté du Grand Conseil. Ceci ne l'empêche pas d'être inscrite par erreur sur les listes des émigrés, inscription qu'elle ne découvre qu'en mai 1796 et qui nécessitera beaucoup d'énergie et d'interventions pour être levée, de façon définitive en 1800. Elle fit valoir notamment qu'elle était née de parents étrangers et que de plus, elle était devenue suisse, par son mariage. Jean Luc GEYMULLER était dit « GEYMULLER cadet » car il comptait un frère aîné, Jacques, dans le même régiment. Précisons aussi que, parmi les officiers qui sont cités, Jean Rodolphe FREY, major avec rang de lieutenant-colonel au régiment de Salis Samade est le neveu de Marie-Judith FREY, mère de Jean-Luc et de Jacques GEYMULLER. Son fils Rémy, lieutenant au même régiment et futur député de Bâle, intervint à plusieurs reprises pour la radiation de la liste des émigrés de Caroline GEYMULLER.
- Elie (1769-1834), comme son frère, embrasse la carrière militaire et entre à Royal Deux-Ponts. Le 15 mai 1792, il démissionne, craignant notamment pour sa vie à cause de ses origines prussiennes et rejoint l'armée des Princes. Considéré comme émigré, il ne pourra rentrer en France qu'après l'amnistie de 1802. Lui aussi tenta bien sûr d'obtenir sa radiation, mais le Directoire exécutif considéra, le 27 avril 1798, *que le réclamant est fils d'un père, étranger il est vrai, par sa naissance, mais français par les emplois militaires qu'il a constamment exercés en France, au service de laquelle il est mort avec le titre de lieutenant général des armées françaises*. En second lieu, elle se limite à constater qu'il [Elie] est né en France et y a occupé lui-même des emplois Militaires...

Quant aux trois sœurs van ROBAIS, Adélaïde, épouse de Nicolas BOURCARD, Marie-Julie, épouse de Jacques d'AVOUT² et Marie-Henriette, épouse de Paul DAUNOUS, ce sont les nièces d'Emilie, épouse de Jean de KALB : elles sont filles de Jacques-Isaac et petites filles d'Abraham van ROBAIS (1698-1779), frère de Pierre, son père. Emilie n'eut qu'une sœur, Rosalie (1741-1813), épouse de Théophile van ROBAIS³, frère de Jacques-

² Jacques d'Avout eut deux frères dans l'armée : Jean François et Nicolas ; le premier n'est autre que le père du maréchal d'Empire, Louis Nicolas Davout, duc d'Auerstedt, prince d'Eckmühl.

³ Théophile van Robais se réfugia en Suisse, en septembre 1786. Porté sur la liste des émigrés, il batailla de longues années durant pour obtenir sa radiation ; rentré en France en 1796, il doit à nouveau fuir et se réfugier à Middelburg, d'où il produira un certificat de citoyenneté de la

Isaac, et de Madeleine DUMOUSTIER de VÂTRE, un autre nom illustre de l'industrie du drap de Saint-Quentin.

Par ailleurs, Henri de KALB, cité en fin de page 214, il n'a aucun lien de parenté avec la famille de Jean de KALB.

En scrutant la composition du cercle des familles alliées, quelques noms peuvent être ajoutés à l'énumération des officiers d'origine étrangère ayant servi dans les armées du roi de France. Jérôme Frédéric D'ERNST, époux d'Anne Sophie GASTEBOIS, nièce de Pierre van ROBAIS et de Suzanne-Marie GASTEBOIS, était en avril 1773, capitaine au régiment de la Garde suisse, brigadier en 1781. Louis d'ALBENAS de SULLENS, époux de Sophie de BRISSAC de SAUXEY, fille de Judith van ROBAIS et d'Isaac de BRISSAC de SAUXEY (veuf en premières noces d'Anne-Julie GASTEBOIS, sœur de Suzanne Marie) servit au régiment d'Erlach. Jean-Jacques COTTIN de LA THUILLERIE (cité en page 189), né en 1738, nommé le 30 août 1763, capitaine grand exempt français de la Compagnie des Cent Suisses de la garde ordinaire du Corps du roi, était le petit-fils de Vincent Pierre FROMAGET, beau-frère de Jean GASTEBOIS, père de Suzanne-Marie.

Précisons aussi que les THELUSSON (cités en page 213) sont issus de la descendance d'Isaac (1690-1755) banquier, et de Sarah, fille d'un premier mariage d'Abraham Le BOULLENGER, époux en secondes noces de Jeanne van ROBAIS (1790-1744), l'une des deux héritières du puissant Josse van ROBAIS de RIXDORP, successeur de Josse I, fondateur de la manufacture des Rames en 1665. Leur fils, Isaac Louis de THELUSSON (1727-1790) fut capitaine des Gardes suisses. Deux de leurs petits-fils succédèrent: Jean Isaac (1764-1829), lieutenant à la compagnie Louis d'AFFRY et Pierre Germain, né en 1767, enseigne en 1783. Les deux étaient fils de Georges Tobie de THELUSSON et de Marie-Jeanne GIRARDOT de VEMENOUX...

Sources principales :

Archives nationales :

- Série F7, F7/ 4994, Elie et Caroline de KALB ; F7 /5793, Théophile van Robais
- Série T. T278, papiers KALB
- W295 n° 237, affaire KALB (Frédéric de)
- Minutier central des notaires parisiens : essentiellement ET/XLVIII.
- Archives familiales

dite ville, en vertu du même droit que son beau-père et obtiendra enfin la radiation. Il décéda peu de temps avant, à Middelburg.

GENEALOGIE ET BANQUE PROTESTANTE

Il est intéressant de suivre la généalogie des familles protestantes, d'origine suisse, principalement genevoises, qui ont donné une série de banques à Paris, depuis le premier Empire jusqu'au XXe siècle. Il faut noter que, lors de la mort ou du retrait d'un associé dont le nom figurait dans la raison sociale, la banque changeait de nom. On constate les nombreuses parentés : les banquiers s'associaient de père en fils, d'oncle à neveu ou de beau-père à gendre, et parfois de cousin à cousin. Certains associés n'étaient pas de proches parents, mais ils faisaient partie du même milieu social très homogène des familles bourgeoises de Genève.

Il s'agit ici, de montrer la filiation des banques créées par Henri Hentsch, dont est notamment issue la banque parisienne *Odier, Bungener, Courvoisier*, maintenant fusionnée dans *de Neuflyze OBC*.

On trouve deux groupements familiaux associés, d'une part les Hentsch, avec leurs alliés Lecointe, Girod, Morin, Sautter, Chauvet, Velay, Odier, Bungener, et d'autre part le groupe des familles Blanc, Mathieu, Lüscher, aussi allié aux Girod. Il est à noter qu'Edouard Hentsch épousa en 1826, Adèle Argand, fille de Caroline Mathieu, elle-même fille de François Elisabeth Mathieu. Nous n'avons pas trouvé de rattachement pour deux autres familles, genevoises : des Arts et Mussard.

Un article ultérieur donnera la filiation des banques ayant abouti à la banque *Courvoisier*, fusionnée en 1960 avec *Odier Bungener*. Un autre article montrera les relations des familles des banques successives devenues la banque *de Neuflyze, Schlumberger, Mallet*.

GROUPE FAMILIAL HENTSCH

La famille Hentsch, originaire du Brandebourg, s'est installée à Genève au XVIII^e siècle. Le personnage central est Henri Hentsch, (1761-1835) qui, comme nous le verrons, est l'auteur d'une lignée extraordinaire de banques en France et à Genève.

I. Benjamin Gottlob HENTSCH (1730-1794), d'où :

1. Marie Caroline Ernestine HENTSCH, épouse le 8 avril 1783, Jean LECOINTE, pasteur et bibliothécaire à Genève, d'où :

a. George LE COINTE, sans doute mort en 1854, établi à Lyon, puis à Paris, associé de son oncle Henri Hentsch dans la banque parisienne *H. Hentsch, Lecointe, Desarts & Cie* (1826-1835), puis associé de la banque *Lecointe, Desarts & Cie* (1835-1854).

2. Henri HENTSCH, qui suit.

II. Henri HENTSCH (1761-1835), épouse Louise Cardoini. Il a été le fondateur ou l'associé d'une série impressionnante de banques :

Banque *Henri Hentsch & Cie* à Genève (1796-1798), devenue *Henri Hentsch & Lombard* à Genève (1798-1800), Cette banque se sépara en deux maisons en 1800 :

. *Henri Hentsch & Cie* (1800-1835), cette banque devenue *Hentsch & Cie* à la mort d'Henri en 1835, a fusionné il y a quelques années avec la *Banque Darier* pour devenir *Darier, Hentsch & Cie*, à Genève.

. *J.G. Lombard & J. J. Lullin & Cie* (1800-1816) devenue, après plusieurs changements de raison sociale, l'actuelle banque *Lombard, Odier & Cie* de Genève. Jean Gédéon Lombard (1743-1848) était cousin issu-de-germain d'Henri Hentsch.

Henri Hentsch commandita la banque *Louis Pons & Cie* à Lyon (1805-1844), devenue *Veuve Morin-Pons*.

Associé de la banque parisienne *J.A. Blanc & Cie*, il vint lui-même à Paris et la maison devint *Henri Hentsch Blanc & Cie* à Paris (1812-1823), devenue *Blanc, Colin & Cie*, lorsqu'Henri Hentsch retourna à Genève, et après de multiples changements de raison sociale *Odier, Bungener*.

Henri Hentsch participa aussi à la création de la banque *H. Hentsch, Lecoinge, Desarts & Cie* à Paris (1826-1835), devenue *Lecoinge, Desarts & Cie* (1835-1854) puis *Desarts, Mussard & Cie*.

Il fut l'un des fondateurs de la *Compagnie Royale d'Assurances* à Paris, de la *Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Paris*. Ses trois fils dirigèrent la *Banque Hentsch* de Genève :

1. Isaac HENTSCH (1785-1868), banquier à Genève, épouse Laure Marie de Chastel, d'où:
 - a. Renée HENTSCH, épouse C.A. CORDÈS, pasteur, d'où:
 - . Albertine Cordès, épouse Charles SAUTTER (1830-1892).
voir descendance Sautter.
2. Charles HENTSCH (1790-1854), banquier à Genève.
3. Jean-Paul-Albert HENTSCH, qui suit.

III. Jean-Paul-Albert HENTSCH (1804-1855), associé de la *Banque Hentsch* à Genève, commanditaire de la banque *Mathieu Hentsch & Cie* à Paris (1854-1873). Il épouse Catherine Viollier, d'où :

1. Victoire HENTSCH (1827-1849) épouse en 1849 *Michel Georges CHAUVET*, d'une famille d'Avignon, réfugiée à Genève, (1823-1891), président du Consistoire de Genève, président du Conseil d'Etat de Genève, commanditaire de *Hentsch frères & Cie*. Ils sont les parents de :
 - a. Marc Alphonse CHAUVET (1853-1907), commanditaire de *Hentsch frères*, associé de la banque *Odier, Bungener* à Paris.
2. Isaac *Edouard* HENTSCH, qui suit.
3. Charles *Auguste* HENTSCH (1834-1887) épouse Emilie ODIER, fille de Charles Odier (1804-1881), banquier à Genève, associé de *Lombard, Odier & Cie*. Auguste Hentsch fut associé avec son frère de la banque *Mathieu Hentsch & Cie*, à Paris (1854-1873), devenue *Hentsch, Lütscher & Cie*, puis *Hentsch frères* en 1884.

IV. Isaac *Edouard* HENTSCH (1829-1892), épouse Adèle ARGAND (1831-1890), fille de Frédéric Argand et de Caroline Mathieu, (voir ci-dessous), associé de la banque parisienne *Mathieu Hentsch & Cie* à Paris (1854-1873), devenue *Hentsch, Lütscher & Cie*, puis *Hentsch frères* (1884-1889), de Paris. Il fut Président du *Comptoir d'Escompte de Paris*. En 1863, il était membre du Comité de la succursale de Paris de la *Banque de Crédit et de dépôts des Pays-Bas*. Lorsque cette banque fusionna en 1872 avec la *Banque de Paris* pour devenir la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, Edouard Hentsch en devint administrateur et de la Banque Hentsch,. A la suite du krach du cuivre qui entraîna la

liquidation du *Comptoir d'Escompte de Paris*, il dut abandonner ses présidences et ses postes d'administrateur.

1. Octavie HENTSCH (1855-1936) épouse *André* Guillaume VELAY (1849-1896), associé de la Banque *Hentsch frères*, puis de la Banque *Velay Hentsch Odier & Cie* (1889-1896), qui fut réorganisée avec de nouveaux associés, après la déconfiture de *Hentsch frères* et le krach du cuivre. La famille Velay, huguenote, s'est aussi réfugiée à Genève. *André* Velay fut conseiller général de l'Orne.
2. Albert HENTSCH (1856-1892) épouse Blanche GIROD (1861-1943), fille de *Gustave* Girod (Voir ci-dessous), gérant de *Hentsch frères & Cie* à Paris.
3. Edith HENTSCH (1856-1942) épouse *Théodore* MORIN (1848-1927), de Dieulefit, commanditaire de *Hentsch frères & Cie*.
4. Edouard Emile HENTSCH (1858-1903) épouse *Marguerite* GIROD (1863-1940), soeur de Blanche, gérant de *Hentsch frères & Cie*.
5. Adolphe HENTSCH (1860-1943), banquier à Paris.
6. Robert HENTSCH (1868-1891).

LOMBARD

Jean Gédéon LOMBARD (1763-1848), époux en 1778 de *Madeleine* MORIN, née en 1778, associé de *Henri* Hentsch, était son cousin issu-de-germain par alliance. Son grand-père avait en effet épousé *Jeanne Marie* Cardoini, fille de *Jean* Cardoini, ministre à Genève, d'une famille napolitaine réfugiée dans la cité de Calvin en 1573. L'épouse d'*Henri* Hentsch était *Louise* Cardoini. *Madeleine* Morin était la soeur aînée d'*Auguste* Morin (1791-1843), qui épousa *Annette* PONS, et dont les descendants portèrent le nom de *Morin-Pons*, et furent banquiers à Lyon.

La banque genevoise *Henri Hentsch & Lombard* devint *J.G Lombard et J.J.Lullin & Cie* (1800-1816), *Jean Gédéon Lombard & Cie* (1816-1826), *Lombard, Bonna & Cie* (1826-1830), et prit son nom actuel de *Lombard Odier & Cie* en 1830. Les *Odier* qui y furent associés appartenaient à une branche genevoise de cette famille. *Emilie* *Odier*, femme d'*Auguste* Hentsch (1834-1887) était fille de *Charles* *Odier* (1804-1831), associé d'*Eloi* Lombard (1830-1870) dans la banque *Lombard Odier & Cie* à Genève. *Emilie* était la cousine issue-de-germain de *Léon* *Odier* (1860-1938), associé d'*Odier Bungener & Cie* à Paris.

LECOINTE

Georges LECOINTE, fils de Jean Lecoite, pasteur et Ernestine Hentsch fille de Benjamin Gottlob et Marie Charlotte Delaporte. Georges Lecoite, établi à Lyon, puis à Paris, épouse à Lyon Caroline Larguier, devient l'associé de Henri Hentsch dans la société *Hentsch Lecoite Desarts & Cie*, à Paris (1826-1835) devenue *Lecoite Desarts & Cie* (1835-1854).

GIROD

Famille d'origine française réfugiée à Genève dès le milieu du XVIIe siècle.

I. Gédéon GIROD (1772-1853) négociant horloger à Paris, épouse Suzanne Pallard, d'où :

1. Pierre François *Gustave* GIROD, né à Paris (1832-1892), agent de change, maire de Passy, directeur du *Comptoir d'Escompte*, dont Edouard Hentsch était le président dès 1872, jusqu'en 1882, année où il fut remplacé par le protestant Isaac Pierre Denfert-Rochereau, cousin du défenseur de Belfort, né en 1835 à Castres, et qui se suicida en 1889, lors de la faillite de la *Société industrielle et commerciale des métaux* et du *Comptoir d'Escompte de Paris*. Gustave Girod fut associé de la banque *André Girod & Cie* (1883-1888) devenue *André, de Neuflyze & Cie* (1889-1895), puis de *Neuflyze & Cie* (1896-1944) fut membre du consistoire de l'église réformée de Paris. Il épousa Elise Joséphine Hoskier, d'où :
 - a. Blanche GIROD, (1861-1943), épouse en 1881 Albert HENTSCH (1856-1892). Voir ci-dessus.
 - b. Marguerite GIROD (1863-1940), épouse Edouard Emile HENTSCH (1858-1903) frère d'Albert.
 - c. Pierre GIROD, président des eaux d'Evian.
2. Pernelle, dite Priscille GIROD (1805-1867), épouse en 1826 François Elisabeth MATHIEU, banquier (voir ci-dessus).

SAUTTER, ODIER

SAUTTER : famille originaire de Saint-Gall, en Suisse, fonda la société *L. Sautter & Cie*, devenue *Sautter Lemonnier*, puis *Sautter Harlé*, spécialisée dans la fabrication de phares, de feux de balisage, de projecteurs, de torpilles. Elle construisit en 1892 le moteur de propulsion électrique du *Gustave Zédé*, un des premiers sous-marins, et livra en 1939 des projecteurs pour la DCA. Elle possédait le terrain sur lequel a été construit l'Hôtel *Hilton*, près de l'avenue de Suffren à Paris, et fusionna en 1963 avec *Bréguet*.

Un autre membre de la famille, Emmanuel SAUTTER (1862-1933), HEC, collaborateur de *L. Sautter & Cie*, fut directeur de la *Banque Odier, Bungener & Cie*. Il était le cousin issu-de-germain de Raoul Sautter, fut vice-président et administrateur délégué de la compagnie d'Assurances Foncière Transport, secrétaire général du Comité national des Unions chrétiennes de Jeunes gens (UCJG, YMCA), secrétaire de la Fédération Universelle des UCJG à Genève (1910-1915), puis directeur général fondateur de la Société des foyers de l'union franco-américaine (1915-1933).

ODIER : famille de Pont-en-Royans (Dauphiné) réfugiée à Genève. La branche française créa la fabrique d'indiennes (toiles imprimées) de Wesserling, dans le Haut-Rhin, dont la raison sociale fut *Gros, Odier, Roman e& Cie*. L'oncle de Léon Odier, Jacques Antoine dit James Odier (1799-1863) et son cousin germain Gabriel Odier (1796-1858) fondèrent en 1821 une banque parisienne *Odier & Cie*, qui fut une des plus importantes maisons parisiennes de la « Haute Banque » de la première moitié du XIXe siècle, et qui cessa son activité en 1858. Charles Odier (1804-1881) fit ses premières armes dans cette maison parisienne de 1821 à 1825, puis s'associa avec les frères Courant dans la société *F. Courant et Odier*, du Havre, important des calicots de coton et du coton brut. A partir de 1830, il fut associé d'Eloi Lombard dans la banque *Lombard, Odier & Cie*, de Genève.

I. Charles SAUTTER (1830-1892), administrateur du *Crédit Lyonnais* dès sa fondation en 1863, puis à partir de 1872 directeur général de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, dont il devint administrateur à partir de 1889. Il fut aussi président de la *Banque de l'Indochine* et de la *Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est*. Il épouse Albertine Cordès, fille du pasteur Charles Cordès et d'Henriette Hentsch, petite-fille d'Henri Hentsch, d'où :

I. Raoul SAUTTER (1871-1932), associé de la Banque *Odier, Sautter & Cie* à Paris à compter de 1907.

A. Noémi SAUTTER, épouse François Léon ODIER (1860-1938), associé de la Banque *Velay, Hentsch, Odier & Cie* (1889-1896) devenue *Odier, Bungener & Cie*, puis *Odier Sautter & Cie* à partir de 1907, puis de nouveau *Odier, Bungener & Cie* à partir de 1934. Il fut administrateur de la *Compagnie financière de la République Argentine Santa-Fe*, d'où :

- a. Edmond Odier, mort en 1942, associé de la Banque *Odier, Bungener & Cie* à partir de 1934, administrateur de *Santa-Fe*, de la *Société Française de Reports et de Dépôts* et de la *Compagnie Algérienne*. Il fut père de :

. Alain Odier, associé gérant de la Banque *Odier, Bungener & Cie* à partir de 1945, puis directeur général adjoint de la banque *Odier, Bungener, Courvoisier & Cie* à compter de 1960, administrateur de *Berger-Levrault* et vice-président de l'entreprise de travaux publics *Campenon Bernard* et de *Sautter Harlé*.

LE GROUPE FAMILIAL BLANC ET MATHIEU

La famille Mathieu, originaire du midi de la France, était installée à Genève. La famille Blanc, également genevoise était aussi d'origine française

I. Jacques BLANC, épouse M. MAVIT, d'où :

1. Octavie BLANC, épouse Louis MATHIEU, né en 1771. (Voir ci-dessous)
2. Jacques Antoine BLANC, né à Genève le 3 mars 1788, mort à Paris le 2 décembre 1859, associé d'Henri Hentsch à Genève, dès 1803, fonda à Paris une banque *J.A. Blanc & Cie*, au capital de 200 000 francs devenue *Henri Hentsch, Blanc & Cie* (1812-1823), *Blanc, Colin & Cie*, puis *J.A. Blanc, Mathieu & Cie* jusqu'en 1854.

I. Louis MATHIEU, (fils de Jean Antoine Mathieu et Elisabeth Chapelié) né à Genève le 24 juin 1771, négociant, épousa Octavie BLANC, d'où sont issus trois enfants :

1. Jacques MATHIEU, né à Commugny (Genève) le 7 septembre 1801, mort à Paris le 17 octobre 1873, banquier à Paris, chevalier de la Légion d'honneur, naturalisé français, le 21 avril 1849, capitaine de la Garde Nationale, membre du bureau de bienfaisance et président de la Société de secours mutuels des garçons de caisse de Paris.
2. François Elisabeth MATHIEU, qui suit.
3. Caroline Virginie MATHIEU, femme de Robert ARGAND, (1796-1874), banquier à Paris, d'une famille genevoise, fils de J.A. Argand et Françoise Dorothée Blanc, d'où, entr'autres :
 - a. Adèle ARGAND (1831-1890), épouse Edouard Hentsch (1829-1892).

II. François Elisabeth MATHIEU, né à Commugny (Vaud) le 19 novembre 1802, mort à Paris le 8 Juin 1857. Il fut l'un des chefs de la maison de banque parisienne *J-A Blanc Mathieu & Cie*, devenue en 1854 *Mathieu Hentsch & Cie* (1854-1873). Administrateur de la *Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon* et de l'*Union, Compagnie d'Assurances*. Il épouse le 10 juin 1826 Pernette dite Priscille GIROD, d'où six enfants, parmi lesquels :

III. Amélie Sophie Ernestine MATHIEU née le 18 octobre 1836 à Paris, épouse le 27 février 1856 à Paris André Louis LÜTSCHER, né à Genève le 8 octobre 1827, fils de Lucius Lüscher, pasteur de l'église réformée allemande de Genève, d'une famille originaire des Grisons. André Louis Lüscher fut associé de la banque *Mathieu, Hentsch & Cie*, qui devint *Hentsch, Lutscher & Cie* à la mort de son beau père en 1873.

**DEUX AUTRES FAMILLES SANS PARENTÉ APPARENTE :
DES ARTS ET BUNGENER**

DES ARTS : nous n'avons pas identifié les associés d'Henri Hentsch. On trouve dans la généalogie de cette famille, deux personnes qui pourraient avoir été associées :

- Jean René DES ARTS, né en 1763, domicilié à Paris, Il épouse Jacqueline Françoise Roux, d'où une fille.

- Gédéon Marc DES ARTS, né le 18 janvier 1804, mort en 1858, établi à Paris, épouse Marie Elisabeth Majoury.

Il est à noter que l'on trouve aussi un Jacques Des Arts (1778-1833) qui a créé une banque à Hambourg.

Banque *H. Hentsch Lecointe Desarts & Cie* (1826-1835), devenue *Lecointe, Desarts & Cie* (1835-1854), puis *Desarts, Mussard & Cie*, toutes à Paris. Nous n'avons pu identifier l'associé du nom de Mussard, dans la généalogie publiée par Galiffe, tome II.

BUNGENER : famille originaire de Rhénanie, installée à Genève. Lucien Bungener, fils d'une SILLEM, était le petit-neveu de la femme de James Odier (1798-1863), aussi une Sillem, issue d'une longue lignée de négociants banquiers de Hambourg, associés de la très ancienne banque *Hope & Co* à Amsterdam. Lucien Bungener était le neveu de Balthazard Heldring, banquier et armateur, et du comte Schimmelpennick (1821-1883), ministre des finances des Pays-Bas.

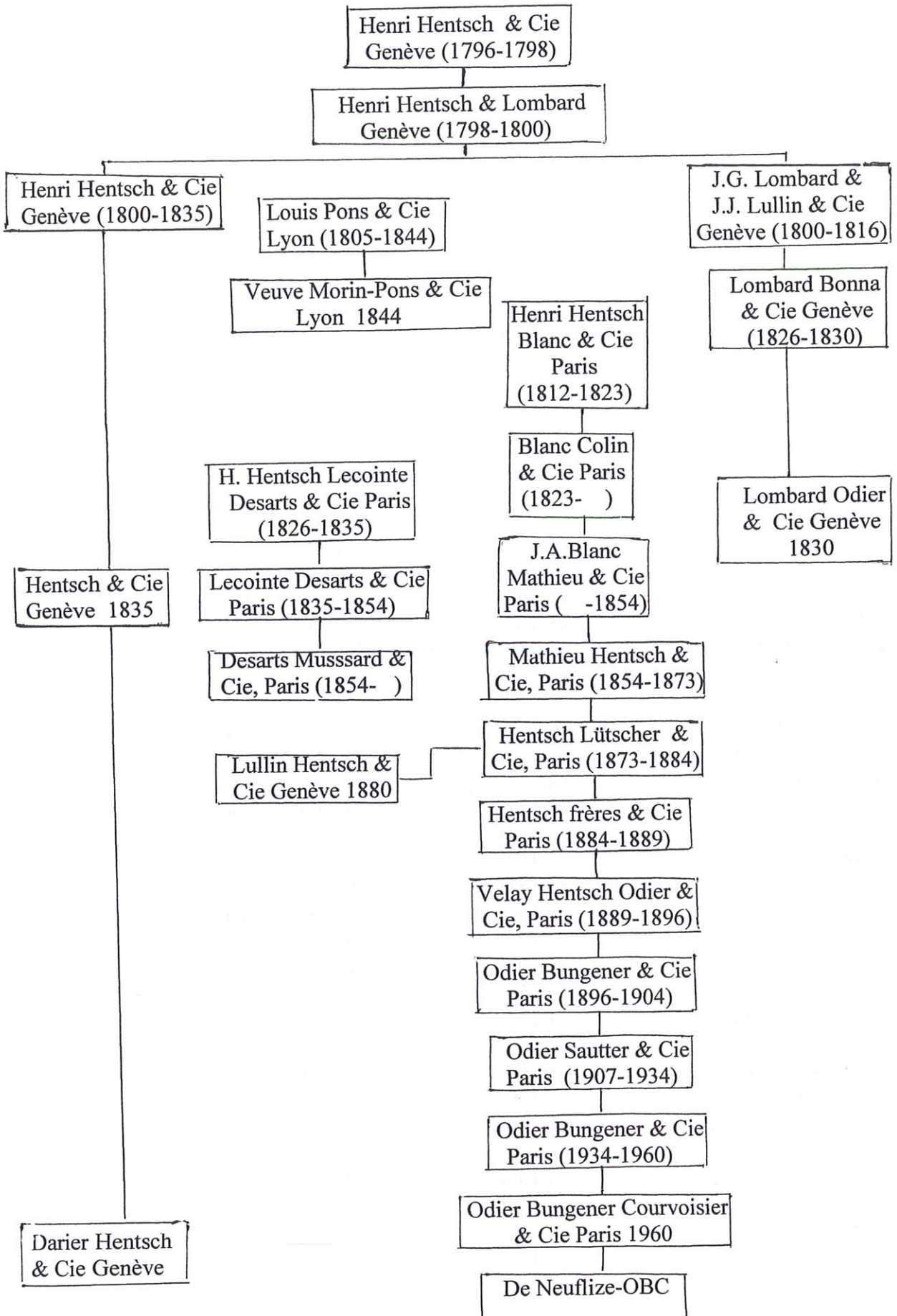
I. Lucien BUNGENER (1858-1937), d'abord stagiaire à Lyon, à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, fut ensuite fondé de pouvoirs du *Crédit Lyonnais*. Il fut associé de la Banque *Odier, Bungener & Cie* (1896-1904 ou 1907), puis d'*Odier, Sautter & Cie* (1907-1934), puis de nouveau *Odier, Bungener & Cie*, administrateur de la *Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage* (1904). Il épouse Henriette BONZON, d'où :

1. Marie BUNGENER (1889-1924), épouse Ernst HELDRING (1871-1954), banquier et administrateur à Amsterdam, son cousin par les SILLEM.
2. Augusta BUNGENER (1891-1979), épouse en 1912 Paul CHAPONNIERE (1883-1956), frère de Madame Jean-Louis COURVOISIER.
3. Charles BUNGENER (1895-1969), licencié en droit, lieutenant d'artillerie volontaire en 1914, associé de la banque *Odier, Bungener & Cie*, administrateur de la banque *Courvoisier et Cie*, à compter de 1958, puis président d'*Odier, Bungener, Courvoisier & Cie* (1960-1963), puis président d'honneur. Lié à la banque *Mirabaud*, autre banque protestante parisienne, il fut aussi administrateur de la *Lyonnaise des Eaux*, et des *Brasseries de la Meuse* à Bar-le-Duc, qui avaient été fondées par son oncle Henri Bungener (1856-1926), de la *Société Commerciale, Industrielle et agricole du Haut-Ogoué* (1937) ainsi que de la *Société Française de Banque*. Il succéda à Edmond Odier comme administrateur de la *Compagnie Algérienne de Crédit et de Banque*, puis de la *Banque de l'Union Parisienne*, lorsqu'elle eut absorbé cette dernière, de la *Société française pour la République Argentine Santa-Fe* et de la *Société Française de Reports et de Dépôts*. Il fut aussi Trésorier de l'Eglise Réformée. Il épouse Isabelle JORDAN, sœur de Maurice Jordan (1899-1876), Président de *Peugeot S.A.*, d'où :
 - a. Philippe BUNGENER (né en 1924), associé de la banque *Odier, Bungener & Cie*, puis Directeur général adjoint de la *Banque Odier, Bungener, Courvoisier & Cie*.

Thierry Du PASQUIER

SOURCES

- *Banque OBC Odier Bungener Courvoisier*, plaquette éditée par la banque, Calmann-Levy, Paris 1987
- Louis BERGERON *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, Paris 1974.
- Eric BUNGENER, *Filiations Protestantes*, vol. I., France, tome I., éditions familiales, Paris 1996, tome II., Turin 1997, tome III, 2001, vol II., Suisse, tome. I., 1999, tome II., 2002.
- Albert CHOISY, *Généalogies genevoises, familles admises à la Bourgeoisie avant la Réformation*, Genève 1947. (Famille Des Arts)
- Ch.-L. FROSSARD *Le livre généalogique de la famille Frossard*, Paris 1876-1878.
- J.B.G. GALIFFE, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, tome II. (Lombard), tome III. (Lecointe), tome VI, 1892 (Chauvet)
- Christian GRAND *Trois siècles de banque, de Neuflyze, Schlumberger, Mallet 1667-1991*, Mame, Tours 1991
- Robert HENTSCH, *Hentsch, Banquiers à Genève et à Paris au XIXe siècle*, Bruxelles 1996.



CONTRATS DE MARIAGES
A SAINT-ANDRE-DE-VALBORGNE
ET A SAINT-MARTIN-DE-CAMPCELADE
(1550-1750)

Le relevé des noms des époux et l'année du contrat de mariage est le résultat de la consultation des minutes des notaires de Saint-André-de-Valborgne et de Saint-Martin-de-Campcelade conservées aux Archives départementales du Gard et de la Lozère, séries II E et III E.

RABES Jean	cx 1694	AVESQUE Marie
RABES Jean	cx 1702	ROCHEBLAVE Jeanne
RACOULES Annibal	cx 1696	ATGIER Anne
RACOULES Annibal	cx 1687	FONTANIEU Marie
RACOULES Jacques	cx 1657	LAUTAL Suzanne
RAFINESQUE Pierre	cx 1558	ILLAIRE Andrea
RAIMOND Laurent	cx 1574	BOURELLY Gabrielle
RAMPON Charles	cx 1561	PORTAL Marquèze
RAMPON Pierre	cx 1692	TEISSONNIERE Jeanne
RAMPON Pierre	cx 1698	PELET Marguerite
RANC Bermond	cx 1545	DELPUECH Isabelle
RANC Bermond	cx 1551	BOUDON Jeanne
RANDANEL Jean	cx 1578	BANAILH Sobeyranne
RANQUIER Antoine	cx 1625	RABES Anne
RANQUIER Etienne	cx 1512	BLANC Alasacie
RANQUIER Etienne	cx 1655	PRUNET Jeanne
RANQUIER Jacques	cx 1605	BOUDON Lucrèce
RANQUIER Jacques	cx 1713	NEYRAL Marie
RANQUIER Jean	cx 1561	BERTHEZENE Alaicette
RANQUIER Jean	cx 1579	MAZAURIC Jeanne
RANQUIER Jean	cx 1661	RIEUMAL Jeanne
RANQUIER Jean	cx 1664	SALLES Antoinette
RANQUIER Louis	cx 1696	DELON Suzanne
RANQUIER Louis	cx 1700	NADAL Suzanne
RANQUIER Louis	cx 1725	TEULE Jeanne
RANQUIER Pierre	cx 1580	ROCHEBLAVE Marguerite
RANQUIER Pierre	cx 1635	ARNAL Marguerite
RANQUIER Pierre	cx 1697	TOUREILHE Jeanne
REBOUL Jacques	cx 1640	FABRE Isabeau
REDONNEL Jacques	cx 1623	CAMPREDON Pierre
REDORTIER Antoine	cx 1633	GAZAN Jeanne

REDORTIER Antoine	cx 1639	BOUSQUET Marie
REDORTIER Antoine	cx 1659	VALLAT Isabeau
REDORTIER Jean	cx 1661	VALAT Isabelle
REDORTIER Jean	cx 1666	CANTOBRE Louise
REDORTIER Jean	cx 1687	LAGARDE Jeanne
REDORTIER Maurice	cx 1706	NOGUIER Anne
REILHAN François	cx 1551	FONTANIEU Isabelle
REILHAN Jean	cx 1570	MANOEL Antoinette
REILHAN Jean	cx 1589	VALAT Catherine
REILHAN Jean	cx 1672	BOYER Jeanne
REILHAN Jean	cx 1683	RANQUIERE Jeanne
REILHAN Jean	cx 1696	SOLANIER Suzanne
REILHAN Jean	cx 1704	SERRIERE Gabrielle
REILHAN Jean	cx 1733	ROCHEBLAVE Marie
REILHAN Pierre	cx 1576	BERTHEZENE Fulcrande
REILHAN Pierre	cx 1588	VAISSIERE Catherine
REILHAN Pierre	cx 1680	AUSSET Isabeau
REILHAN Pierre	cx 1709	LIRON Isabeau
RESTOUBLE Théophile	cx 1664	SIZAN Suzanne
RESTOUBLE Abraham	cx 1701	LIRON Suzanne
RESTOUBLE Adam	cx 1684	LAUNE Marie
RESTOUBLE Adam	cx 1695	ROUX Jeanne
RESTOUBLE Adam	cx 1698	NOGUIER Jeanne
RESTOUBLE Antoine	cx 1583	GALTIER Jeanne
RESTOUBLE Adam	cx 1613	MARTIN Isabelle
RESTOUBLE Etienne	cx 1717	DELON Suzanne
RESTOUBLE Guillaume	cx 1559	MIELGUES Catherine
RESTOUBLE Guillaume	cx 1578	FABRE Marguerite
RESTOUBLE Henri	cx 1732	GAZAN Louise
RESTOUBLE J.	cx 1557	PERIER Marguerite
RESTOUBLE Jacques	cx 1716	VILLARET Marguerite
RESTOUBLE Jean	cx 1578	FAGES Fulcrande
RESTOUBLE Pierre	cx 1706	PELLET Jeanne
REVERSAT Antoine	cx 1665	ALCAÏS Anne
REVERSAT Antoine	cx 1674	FAVENTINES Marie
REVOLTE Antoine	cx 1623	RANQUIER Marie
REVOLTE Louis	cx 1495	REDOLHE Jeanne
REVOURET Jean	cx 1583	GALTIER Claude
REYNAL Jean	cx 1578	ALBAN Catherine
REYNARD (de) Jean	cx 1708	BROCHE (de) Espérance
RIBARD Antoine	cx 1723	PAUTARD Marie
RIBARD Jean	cx 1691	ILLAIRE Marie
RIBARD Pierre	cx 1623	GEMINARD Jeanne
RIEUMAL David	cx 1683	NEYRAL Anne
RIEUMAL Isaac	cx 1696	BRUN Louise
RIEUMAL Jean	cx 1723	MOURGUE Suzanne
RIGAL Antoine	cx 1640	BOISSON Jeanne
RIGAL David	cx 1695	FIGUIERE Madeleine
ROCET Antoine	cx 1495	DELASALLE Jacqueline
ROCET Pierre	cx 1491	PLANTIER Jeanne

ROCHEBLAVE Adam	cx 1657	BOUDON Suzanne
ROCHEBLAVE Antoine	cx 1661	CARRIERE Catherine
ROCHEBLAVE Antoine	cx 1694	DELON Françoise
ROCHEBLAVE Antoine	cx 1719	DAUNIS Suzanne
ROCHEBLAVE Daniel	cx 1688	GEMINARD Madeleine
ROCHEBLAVE Etienne	cx 1614	ROSSEL Jeanne
ROCHEBLAVE Guillaume	cx 1681	GIRARD Lucrèce
ROCHEBLAVE Jacob	cx 1724	BOUDON Suzanne
ROCHEBLAVE Jacques	cx 1705	VALET Suzanne
ROCHEBLAVE Jean	cx 1696	COMBEMALLE Suzanne
ROCHEBLAVE Jean	cx 1707	FESQUET Jeanne
ROCHEBLAVE Jean	cx 1713	COURT Jeanne
ROCHEBLAVE Jean	cx 1722	BOISSON Marie
ROCHEBLAVE Jean	cx 1724	GIRARD Anne
ROCHEBLAVE Pierre	cx 1650	FABRE Claude
ROCHEBLAVE Pierre	cx 1733	REILHAN Suzanne
ROCHER Antoine	cx 1710	PERIER Jeanne
ROCHER Jacques	cx 1655	BOUDON Marthe
ROCQUEROLES (de) Jacques	cx 1495	PORTAL Catherine
ROCQUEROLES (de) Jean	cx 1563	LAUNE Marguerite
RODIER Pierre	cx 1657	BERTHEZENE Françoise
ROQUE Adam	cx 1652	DAUMET Suzanne
ROQUE Antoine	cx 1550	LEBRE Catherine
ROQUE Antoine	cx 1634	SEQUIER Madeleine
ROQUE Etienne	cx 1702	BONNEFOY Catherine
ROQUE Pierre	cx 1671	BONALH Léonore
ROQUE (de LA) Louis	cx 1635	DELHOM Jeanne
ROQUE (de LA) Pierre	cx 1660	ROZEL (de) Espérance
ROQUEBLAVE Claude	cx 1578	LAGET Jeanne
ROQUEBLAVE Guillaume	cx 1576	MAZAURIC Jacqueline
ROQUEBLAVE Guillaume	cx 1584	MONNIER Marie
ROQUEBLAVE Paul	cx 1588	RACOULES (de) Suzanne
ROQUEBLAVE Pierre	cx 1579	BONNIOL Gillette
ROQUEBLAVE Pierre	cx 1625	LOZERAN Jeanne
ROQUEBLAVE Raymond	cx 1577	PERIER Antoinette
ROQUES Etienne	cx 1730	SOLANIER Marie
ROQUES Louis	cx 1487	FESQUET Catherine
ROQUES Pierre	cx 1664	ANDRIEU Marie
ROQUETTE Jean	cx 1567	EVESQUE Cécile
ROQUETTE Pierre	cx 1627	CABANIS Marie
ROQUETTE Pierre	cx 1632	VINCENT Marie
ROQUEYROL Antoine	cx 1567	FONTANIEU Gabrielle
ROQUEYROL Jacques	cx 1574	BORELLY Catherine
ROQUEYROL Jean	cx 1575	LAUTAL Jeanne
ROQUEYROL Raymond	cx 1565	BLANC Elisabeth
ROQUOULLES (de) Jean	cx 1567	REBOUL Catherine
ROSSARIER Claude	cx 1575	ROSSEL Antoinette
ROSSEL Antoine	cx 1564	SALLES Marguerite
ROSSEL David	cx 1676	MIELGUES Isabeau
ROSSEL Etienne	cx 1543	BLANC Antoinette

ROSSEL Etienne	cx 1559	FONTANIEU Antoinette
ROSSEL Etienne	cx 1561	DUGAST Jeanne
ROSSEL Etienne	cx 1570	BARRES Antoinette
ROSSEL Jean	cx 1588	ESQUIROL Marguerite
ROSSEL Pierre	cx 1545	FESQUET Françoise
ROSSEL Pierre	cx 1551	BOYER Jeanne
ROSSEL Pierre	cx 1634	CABANIS Marguerite
ROUEL Antoine	cx 1678	AVESQUE Jeanne
ROUEL Antoine	cx 1684	CARRIERE Marie
ROUEL Charles	cx 1653	JEAN Marie
ROUEL David	cx 1697	FOURNIER Suzanne
ROUEL Etienne	cx 1661	AMARIN Diane
ROUEL Etienne	cx 1662	SALLES Jeanne
ROUEL Hercule	cx 1661	PUECH Louise
ROUEL Jean	cx 1663	MOURGUES Catherine
ROUEL Pierre	cx 1670	MEYNADIER Suzanne
ROUEL Pierre	cx 1691	CABANEL Anne
ROUEL Pierre	cx 1696	MEJANEL Jeanne
ROUEL Pierre	cx 1713	GRAIL Marie
ROUQUETTE Jean	cx 1613	VALAT Marie
ROUQUETTE Philémond	cx 1693	BANCILHON Anne
ROUQUIER Jean	cx 1701	GOUT Anne
ROUQUIER Jean	cx 1720	PELAT Marguerite
ROUQUIER Jean	cx 1734	CHABAL Suzanne
ROUSSEL Claude	cx 1656	SALLES Jacqueline
ROUSSEL David	cx 1701	GAL Anne
ROUSSEL Etienne	cx 1691	CHABAL Anne
ROUSSEL Jacques	cx 1677	MOURGUE Marguerite
ROUSSEL Jacques	cx 1696	GAVANON Madeleine
ROUSSEL Jean	cx 1709	MAZAURIC Suzanne
ROUSSEL Jean	cx 1713	AMARIN Jeanne
ROUSSET Antoine	cx 1631	BOYER Marie
ROUSSET Etienne	cx 1681	BANCILHON Anne
ROUSSET Etienne	cx 1701	PORTAL Antoinette
ROUSSET Etienne	cx 1719	AIGOIN Marie
ROUSSET Etienne	cx 1725	SOULAGES Anne
ROUSSET Henri	cx 1671	GUAST Marguerite
ROUSSET Jacques	cx 1683	ILLAIRE Marie
ROUSSET Jacques	cx 1701	CAVALIER Marie
ROUSSET Jean	cx 1634	BRAGIER Suzanne
ROUSSET Jean	cx 1692	DELON Jeanne
ROUSSET Jean	cx 1693	TOUREILLE Eléonore
ROUSSET Jean	cx 1717	BOUDON Jeanne
ROUSSET Jean	cx 1732	PERIER Suzanne
ROUSSET Louis	cx 1699	SAUVAIRE Marguerite
ROUSSET Louis	cx 1718	GREFEUILLE Marie
ROUSSET Paul	cx 1655	PRATLONG Marie
ROUSSET Pierre	cx 1567	BANAILH Marguerite
ROUSSET Pierre	cx 1675	MASMEJEAN Jeanne
ROUSSET Pierre	cx 1695	CABREILHAC (de) Marie

ROUSSET Pierre cx 1703
 ROUSSET Théodore cx 1631
 ROUSSET Théodore cx 1639
 ROUSSET Théodore cx 1652
 ROUSSET Théodore cx 1663
 ROUSSET Théodore cx 1687
 ROUSSON Jean cx 1601
 ROUVERET Jacques cx 1675
 ROUVERET Jean cx 1559
 ROUVERET Louis cx 1731
 ROUVEREYRAQUE Jean cx 1587
 ROUVEYROLLE Antoine cx 1682
 ROUVEYROLLE Antoine cx 1642
 ROUVEYROLLE Guillaume cx 1638
 ROUVEYROLLE Guillaume cx 1681
 ROUVEYROLLE Jean cx 1696
 ROUVEYROLLE Pierre cx 1710
 ROUVIERE André cx 1550
 ROUVIERE Antoine cx 1712
 ROUVIERE Jacques cx 1689
 ROUVIERE Jean cx 1677
 ROUVIERE Jean cx 1713
 ROUX André cx 1667
 ROUX Jacques cx 1624
 ROUX Jean cx 1690
 ROUX Pierre cx 1725
 ROYZE Guillaume cx 1556
 ROYZE Pierre cx 1576
 RUAS Jean cx 1711
 RUAS Jean cx 1720
 RUAS Jean cx 1728
 RUASSE Guillaume cx 1587

BROCHE (de) Marguerite
 ETIENNE Marie
 GEMINARD Diane
 CLAUZEL Suzanne
 PAGES (de) Nymphé
 BONIFAS Madeleine
 BORRELLY Marie
 GUIZARD (de) Marie
 CEVANIER Marie
 CRESPIN Jeanne
 MIELGUES Marguerite
 DUMAS Marie
 ALCAÏS Jeanne
 BLANC Marie
 GACHE Marie
 TEULE Suzanne
 GIRAUD Marguerite
 MOLLES Claude
 MOURGUE (de) Anne
 BOUDON Marie
 ROCHEBLAVE Jeanne
 PAGES Marie
 CABREILHAC Catherine
 GLEIZE Marguerite
 VALAT Marthe
 BRAGER Marie
 MALHAUTIER Françoise
 PROVENSAL Jeanne
 TURC Marguerite
 COURT Isabeau
 LIRON Marguerite
 PEYRE Marguerite

SABATIER Antoine cx 1622
 SABATIER Antoine cx 1657
 SABATIER Daniel cx 1685
 SABATIER Guillaume cx 1619
 SABATIER Jean cx 1613
 SABATIER Jean cx 1614
 SABATIER Jean cx 1668
 SABATIER Pierre cx 1559
 SABATIER Pierre cx 1649
 SABATIER Pierre cx 1672
 SABATIER Pierre cx 1709
 SALENC Jacob cx 1723
 SALENC Jean cx 1563
 SALIEGES André cx 1670
 SALIEGES André cx 1712

AIGOIN Marguerite
 GLEIZE Claude
 BOUCHAS Françoise
 ESCOT Andrea
 GOUT Anne
 MALHAUTIER Madeleine
 PAREDES Louise
 LAURENS Françoise
 MOURGUES Marie
 PLANTIER Alix
 ARBOUX Etienne
 PARADES Anne
 ROSSET Isabelle
 MARION Claude
 BOURGADE Louise

SALIEGES Pierre	cx 1707	BERTHEZENE Louise
SALIEGES Pierre	cx 1723	JEAN Suzanne
SALLES Bermond	cx 1559	PLANTIER Claude
SALLES David	cx 1628	RIGAL Isabeau
SALLES David	cx 1663	DAUBANEL Marie
SALLES Jean	cx 1640	BASTIDE Jeanne
SALLES Jean	cx 1641	REMEZE Anne
SALLES Jean	cx 1647	GAILLARD Marie
SALLES Jean	cx 1666	MOURGUE Jacqueline
SALLES Jean	cx 1695	MOURGUES Jeanne
SALLES Pierre	cx 1642	SOULLIER Anne
SALLES Pierre	cx 1647	ILLAIRE Fulcrande
SALLES Pierre	cx 1700	BOISSONNADE Marie
SALOMON Guillaume	cx 1619	LESCOT Andrine
SALOMON Jean	cx 1640	RANQUIERE Jeanne
SALTET Jean	cx 1590	LEBRE Suzanne
SALTET Jean	cx 1706	BOUDON Marie
SALVAYRE Jacques	cx 1561	BORRELLY Hélyps
SALZE Pierre	cx 1706	LOZERAN Jeanne
SANJULIAN Jean	cx 1682	SALOMON Espérance
SARRAN Pierre	cx 1653	CAVALIER Marguerite
SAUMADE Antoine	cx 1560	MATHES Catherine
SAUMADE Jean	cx 1613	SAUMADE Jeanne
SAUMADE Pierre	cx 1636	LIEURE Antoinette
SAUMADE Pierre	cx 1639	GEMINARD Jeanne
SAUMADE Pierre	cx 1660	MARTIN Anne
SAURIN (de) Antoine	cx 1566	GABRIAC (de) Suzanne
SAURIN Pierre	cx 1588	MOLLES Simone
SAUVAGE Guillaume	cx 1557	GARDIES Jeanne
SAUVAIRE Jean	cx 1711	ROUSSET Marthe
SAUVAIRE Jacques	cx 1561	BORELLE Alix
SAUVAIRE Jacques	cx 1635	GEMINARD Marie
SAUVAIRE Jacques	cx 1671	DHOMBRES Charlotte
SAYS Jean	cx 1633	CANONGE Anne
SEGUIER Antoine	cx 1680	ROEL Jeanne
SEGUIER Antoine	cx 1716	MARTIN Jeanne
SEGUIER Jean	cx 1568	COMBES Gaspardine
SEGUIER Jacques	cx 1707	VAIGALLIER Marie
SEGUIER Guinet	cx 1496	ESCOT Anne
SERRIERE Etienne	cx 1615	MONNIER Jeanne
SERRIERE Jacques	cx 1674	PEYRE Jeanne
SERRIERE Pierre	cx 1594	VIERNES Marie
SERRIERE Pierre	cx 1656	BRUGUIERE Louise
SIRVEN François	cx 1688	TEISSONNIERE Marie
SOLLIER Abraham	cx 1681	AUSSET Jeanne
SOLLIER André	cx 1682	TEULE Marie
SOLLIER Etienne	cx 1584	FONTANIEU Gillette
SOLLIER Jacques	cx 1659	CARRIERE Antoinette
SOLLIER Jacques	cx 1674	BOISSON Marthe
SOLLIER Jean	cx 1562	BARRES Marguerite

SOLLIER Jean	cx 1574	CASTANET Antonie
SOLLIER Jean	cx 1583	SALLES Marie
SOLLIER Jean	cx 1639	GUIBAL Jeanne
SOLLIER Jean	cx 1662	BOUDON Marguerite
SOLLIER Jean	cx 1664	REBOUTIER (de) Marguerite
SOLLIER Jean	cx 1674	PUECH Jeanne
SOLLIER Jean	cx 1678	GAVANON Marguerite
SOLLIER Jean	cx 1707	DELEUZE Marguerite
SOLLIER Louis	cx 1710	ROUVEIROLLE Marie
SOLLIER Pierre	cx 1666	GOUT Marie
SOUBEYRAN Guillaume	cx 1662	MOURGUE Marie
SOUBEYRAN Jean	cx 1565	CAULET Philippine
SOUBEYRAN Jean	cx 1661	CANONGE Catherine
SOUBEYRAN Louis	cx 1633	COUDERC Jeanne
SOULATGES Antoine	cx 1573	PRATLONG Marguerite
SOULATGES Antoine	cx 1575	BOSQUIER Catherine
SOULATGES Antoine	cx 1583	DU BRUC Anne
SOULATGES Jacques	cx 1702	BIRON Anne
SOULATGES Jean	cx 1712	BOUSQUET Marie
SOULATGES Jean	cx 1723	PUECH Jeanne
SOULATGES Pierre	cx 1700	AVESQUE Marguerite

TABUSSES Jean	cx 1654	CAVALIER Madeleine
TABUSSES Mathieu	cx 1657	GAUSSEN Marie
TEISSERES Etienne	cx 1721	ROSSEL Marguerite
TEISSERES Pierre	cx 1696	CAULET Suzanne
TEISSIER François	cx 1725	CAMPTEL Anne
TEISSIER Guillaume	cx 1646	BERTHEZENE Marthe
TEISSIER Jean	cx 1635	GLEIZE Jeanne
TEISSIER Jean	cx 1672	MAZOYER Suzanne
TEISSIER Jean	cx 1682	DESHOURS Jeanne
TEISSIER Jean	cx 1699	TEISSONNIERE Suzanne
TEISSIER Jean	cx 1728	COMBES Jeanne
TEISSIER Pierre	cx 1693	CAVALIER Catherine
TEISSIER Pierre	cx 1707	LEBRE Jeanne
TEISSIER Pierre	cx 1721	FAVIER Suzanne
TEISSONNIERE Antoine	cx 1690	GAZAN Claude
TEISSONNIERE Antoine	cx 1713	COMBET Marie
TEISSONNIERE David	cx 1694	BONAILH Marie
TEISSONNIERE Jean	cx 1688	TEISSONNIERE Marie
TEISSONNIERE Jean	cx 1691	BOURDARIER Catherine
TEISSONNIERE Jean	cx 1691	BOISSON Marie
TEISSONNIERE Jean	cx 1717	FONTANIEU Catherine
TEISSONNIERE Jean	cx 1719	PAUTARD Jeanne
TEISSONNIERE Louis	cx 1669	PEYRE Anne
TEROND Jacques	cx 1730	DAUNIS Marguerite
TEROND Jean	cx 1487	MANOEL Marguerite
TEROND Pierre	cx 1675	TEULE Marie
TEULE André	cx 1657	BOUDON Suzanne

TEULE Henri	cx 1652	COMBEMALLE Anne
TEULE Henri	cx 1655	BOISSON Suzanne
TEULE Henri	cx 1673	CABIRON (de) Lucrèce
TEULE Henri	cx 1673	MOURGUE Marie
TEULE Henri	cx 1702	ARBOUX Marguerite
TEULE Henri	cx 1708	GUERIN Marie
TEULE Jacques	cx 1691	CARRIERE Jeanne
TEULE Jean	cx 1675	ROUVEYROLLE Anne
TEULE Jean	cx 1695	FESQUET Marie
TEULE Pierre	cx 1556	MANOEL Philippine
TEULE Pierre	cx 1576	MOLLES Marguerite
TEULE Pierre	cx 1657	SOLLIER (de) Jeanne
TEULE Pierre	cx 1664	DELAPORTE Marguerite
TEULE Pierre	cx 1668	GUIBAL Marguerite
TEULE Pierre	cx 1722	LAURET Isabeau
TEULON Adam	cx 1716	COMBES Jeanne
TEULON Antoine	cx 1659	GAVANON Marie
TEULON Antoine	cx 1715	LAGET Claude
TEULON Etienne	cx 1690	CAVALIER Marguerite
TEULON Henri	cx 1669	SALLES Suzanne
TEULON Jacques	cx 1723	TEISSIER Marie
TEULON Jean	cx 1705	NOGUIER Suzanne
TEULON Jean	cx 1720	CAMPREDON Isabeau
TEULON Pierre	cx 1563	PERIER Marguerite
TEULON Pierre	cx 1583	ROCHEBLAVE Soubeyranne
TEULON Pierre	cx 1669	PERIER Louise
TEULON Pierre	cx 1677	LAGARDE Lucrèce
TEYSSONIERE Antoine	cx 1478	PERIER Béatrice
TEYSSONIERE Antoine	cx 1491	DES ABRITS Béatrix
TEYSSONIERE Jean	cx 1478	FESQUER Béatrice
TEYSSONIERE Pierre	cx 1713	COMBEMALLE Marguerite
TEYSSIER Guillaume	cx 1560	LAUTAL Marguerite
TEYSSIER Guillaume	cx 1565	MARTIN Isabelle
TEYSSIER Jean	cx 1478	DAUDE Marquèze
THOMASSY (de) Antoine	cx 1623	NOGUIER Isabeau
THOMASSY (de) Jean	cx 1683	PAGEZY (de) Espérance
TINEL Antoine	cx 1566	PORTAL Françoise
TINEL Antoine	cx 1681	ROUMEJON Isabeau
TINEL David	cx 1686	LAUNEL Anne
TINEL David	cx 1696	BOISSON Suzanne
TINEL David	cx 1696	DUPLAN Françoise
TINEL David	cx 1696	BOISSIER Suzanne
TINEL David	cx 1707	CREISSENT Anne
TINEL Jean	cx 1705	NEYRAL Anne
TINEL Pierre	cx 1605	DELEUZE Marguerite
THOMAS Pierre	cx 1694	CAULET Suzanne
TOREILLE André	cx 1563	BONIER Gabrielle
TOREILLE Antoine	cx 1495	BLANC Marguerite
TOREILLE Antoine	cx 1559	JEAN Catherine
TOREILLE Bermond	cx 1564	DUPUECH Maris

TOREILLE David	cx 1605	GEMINARD Catherine
TOREILLE David	cx 1698	SOLLIER Blanche
TOREILLE Etienne	cx 1511	DELASALLE Antonie
TOREILLE Etienne	cx 1557	CABREILHAC Catherine
TOREILLE Jean	cx 1564	CABREILHAC Jeanne
TOREILLE Jean	cx 1581	ROQUES Gabrielle
TOREILLE Jean	cx 1582	ESQUIROL Jeanne
TOREILLE Jean	cx 1658	ROCHEBLAVE Louise
TOREILLE Jean	cx 1663	GIRARD (de) Esther
TOREILLE Jean	cx 1706	DASSAUT Marguerite
TOREILLE Michel	cx 1605	DAUDE Antoinette
TOUR (de LA) René	cx 1635	CALVET (de) Louise
TOURDILLE (de) Blaise	cx 1574	ALBIGNAC (d') Marguerite
TOURNIER (de) Henri	cx 1706	PAGEZY (de) Gabrielle
TOUTOULON (de) François	cx 1654	BRINGUIER (de) Antonie
TROUILLAS Henri	cx 1705	GUERIN Olympe
TUBERT Jean	cx 1563	PASCAL Jeanne
TURC Antoine	cx 1583	MONTGROS (de) Antoinette
TURC François	cx 1709	LAGET Catherine
TURC Jacques	cx 1702	LAUNE Jeanne
TURC Jacques	cx 1717	BERTHEZENE Isabeau
TURC Jean	cx 1684	CAMPREDON Marguerite
TURC Jean	cx 1707	LIRON Suzanne
TURC Jean	cx 1731	GAL Louise
VAIGALIER Antoine	cx 1708	ATGIER Antoinette
VAISSIERE Jean	cx 1694	PASCAL Marie
VAISSIERE Jean	cx 1695	PONTIER Claudine
VAISSIERE Pierre	cx 1694	SABATIER Suzanne
VALDEYRON Antoine	cx 1687	ROSSET Marguerite
VALENTIN Raymond	cx 1511	MAZAURIC Jeanne
VALETTE Antoine	cx 1624	DAUNIS Catherine
VALETTE Antoine	cx 1639	VALLAT Suzanne
VALETTE François	cx 1478	MARTIN Marguerite
VALETTE François	cx 1714	GAL Marie
VALETTE Jacques	cx 1624	DAUNIS Marie
VALETTE Jacques	cx 1689	ROCHEBLAVE Isabeau
VALETTE Jean	cx 1478	REILHAN Antonie
VALETTE Jean	cx 1555	PAUTARD Hélyps
VALETTE Pierre	cx 1658	SOLLIER Jacqueline
VALFOURCADE François	cx 1556	BERGIER Anne
VALLAT Guillaume	cx 1567	ETIENNE Isabeau
VALLAT Jean	cx 1574	DAUDE Gabrielle
VALLAT Jean	cx 1605	VAQUIER Marie
VALLAT Jean	cx 1646	CHABAL Marie
VALLAT Pierre	cx 1614	MARTIN Anne
VALMALLE Jean	cx 1722	BANAILH Marie
VALZES Jean	cx 1583	ALIBERT Françoise
VALZES Pierre	cx 1595	BORELLY Jeanne

VAQUIER Jean	cx 1628	BORELLY Antonie
VAQUIER Jean	cx 1663	BOURELLY Suzanne
VAQUIER Pierre	cx 1567	DELAPIZE Antoinette
VERDEILHAN Jean	cx 1581	BOISSON Gabrielle
VERDIER Antoine	cx 1628	ELZIERE Anne
VERDIER Antoine	cx 1665	DAUMET Jeanne
VERDIER Antoine	cx 1689	GAZAN Marie
VERDIER Antoine	cx 1708	CHABAL Marguerite
VERDIER Antoine	cx 1734	AURES Anne
VERDIER César	cx 1674	AURES Jeanne
VERDIER César	cx 1685	AVESQUE Marguerite
VERDIER Guillaume	cx 1708	BENOIT Suzanne
VERDIER Jacques	cx 1692	BOURELLY Claude
VERDIER Jacques	cx 1718	PINTARD Marguerite
VERDIER Jacques	cx 1735	BLANC Suzanne
VERDIER Jean-Pierre	cx 1669	BOISSON Isabeau
VERDIER Jean	cx 1615	FARE (de LA) Marguerite
VERDIER Jean	cx 1694	VERDIER Isabeau
VERDIER Jean	cx 1714	CHABAL Marie
VERDIER Pierre	cx 1672	DIDES Marguerite
VERDIER Pierre	cx 1673	GUERIN Jeanne
VERDIER Pierre	cx 1675	MARTIN Catherine
VERDIER Pierre	cx 1683	BOUSQUIER Jeanne
VERDIER Pierre	cx 1688	CAVALIER Jeanne
VERDIER Pierre	cx 1717	LAUNE Anne
VERDY Théodore	cx 1639	JEAN Suzanne
VERDY David	cx 1691	GAUFFRE Etienne
VERDY Jacques	cx 1720	CHABAL Jeanne
VERDY Jean	cx 1693	PERIER Isabeau
VERDY Pierre	cx 1602	AMAT Marie
VERGELY Claude	cx 1690	AVESQUE Anne
VERGELY Jean	cx 1701	PERIER Anne
VIALA André	cx 1671	MARION Claudine
VIALA André	cx 1700	BOISSEROLLES Jeanne
VIALA Antoine	cx 1626	SERRIERE Suzanne
VIALA Claude	cx 1623	MERCOYRE Suzanne
VIALA David	cx 1634	VALAT Jacqueline
VIALA Jean	cx 1671	JALAGUIER Anne
VIALA Jean	cx 1681	PARADES Suzanne
VIALA Jean	cx 1691	REILHAN Anne
VIALA Jean	cx 1710	BOUDON Louise
VIALA Louis	cx 1673	ROUVIERE Espérance
VIALA Pierre	cx 1640	MOULINS Isabeau
VIALA Pierre	cx 1674	MARCONNET Madeleine
VIALA Simon	cx 1669	MARTIN Pierrette
VIALA Théodore	cx 1658	CARRIERE Antoinette
VIALA Théodore	cx 1669	MAZAURIC Jeanne
VICAN Guillaume	cx 1564	BOURELLY Antoinette
VICAN Jean	cx 1577	DAUDE Jeanne
VICAL Jacques	cx 1720	BROCHE (de) Gabrielle

VIDAL Jean	cx 1561	TEYSSIER Catherine
VIDAL Jean	cx 1710	BRUGUIERE Marie
VIDAL Louis	cx 1708	MAZAURIC Esther
VIDAL Pierre	cx 1694	PASCAL Isabeau
VIDAL Simon	cx 1734	ANDRE Marguerite
VIELGROS Guillaume	cx 1496	BERMOND Astrid
VIELJOUX Jean	cx 1554	TINEL Louise
VIERNE Jean	cx 1586	SABATIER Catherine
VIERNE Jean	cx 1613	SERRIERE Gabrielle
VIGOUROUX Jean	cx 1686	JACQUES (de) Suzanne
VILLARET Antoine	cx 1479	CARRIERE Marguerite
VILLARET Antoine	cx 1664	MAZAURIC Jeanne
VILLARET César	cx 1685	DIDES Madeleine
VILLARET Guillaume	cx 1479	ETIENNE Hélyps
VILLARET Guillaume	cx 1588	MANOEL Madeleine
VILLARET Guillaume	cx 1707	ROCHEBLAVE Eléonore
VILLARET Jean	cx 1571	RESTOUBLE Anne
VILLARET Jean	cx 1676	CAVALIER Marguerite
VILLARET Paul	cx 1706	PASCAL Marie
VILLARET Thomas	cx 1583	ROQUEBLAVE Marguerite
VINCENS Henri	cx 1729	LEBRE Marie
VIRENAIRE Gabriel	cx 1720	EVESQUE Marie
VIRENAIRE Gabriel	cx 1730	BLANC Jeanne
VIRENAIRE Jacques	cx 1686	BENOIST Anne
VIRENAIRE Jacques	cx 1712	ROCHEBLAVE Marie
VIRENAIRE Jean	cx 1571	RESTOUBLE Anne
VIRENAIRE Jean	cx 1672	CABREILHAC Anne
VIRENAIRE Jean	cx 1698	FONTANIEU Louise
VIRENAIRE Jean	cx 1701	NOGUIER Madeleine
VIRENAIRE Pierre	cx 1731	POUJOL Suzanne
VITALIS Antoine	cx 1478	VALLAT Catherine
VIVENT Henri	cx 1686	BOURELLY Marguerite
VIVENT Henri	cx 1714	PELATAN Marie
VIVENT Antoine	cx 1559	PAUTARD Marguerite
YERLE Jean	cx 1639	FESQUET Suzanne

Thierry DUPUY

COURRIER DES LECTEURS

Famille REPINGON

M. et Mme Bernard Repingon nous ont adressé une note à propos de la famille Repingon, que nous reproduisons ci-après.

Dans le DBIS (ancienne édition) C. Roch, archiviste d'état, écrit à l'article « Repingon » : « Famille de Crassier, au pays de Gex, dont plusieurs membres s'établirent à Genève : Jean Marc, bourgeois en 1791, membre de l'Assemblée Nationale en 1793, du Conseil législatif en 1795. »

Très exactement, les Repingon sont originaires de la commune de La Rippe, paroisse de Crassier. Au début du 18ème siècle. Le père de ce Jean Marc, Jean Urbain « bourgeois de la Rippe » est venu s'installer à Coligny près de Genève.

La première trace manuscrite des Repingon se trouve dans « le Rolle de l'abbaye de Bonmont » en 1361 qui est située près de La Rippe :

Elle nomme Vuillermet Repingon comme homme lige et censier chargé de récolter le cens pour l'abbaye.

Serait-il venu là, après la grande peste de 1358 qui a fauché presque la moitié des habitants et provoqué un appel de main d'œuvre ?

Venait-il du lieu-dit « les Repingon » sur la commune de Messery (Haute-Savoie) d'où il a pu tirer son nom ? Repingon est un nom celte qui signifierait, d'après le doyen P. Guichonnet, « l'alpage à l'extrémité du bois ».

Pour ne pas laisser tomber dans l'oubli les noms des lieux-dits, la commune de Messery a décidé de donner ces noms à des rues et routes locales. C'est ainsi que la D 25, à l'entrée de Messery, s'appelle « route des Repingon ». Presqu'à l'ouest de Messery, sur la rive nord du Léman, dans la commune de Founex, existe aussi un « chemin des Repingonnes » et une parcelle du cadastre qui rappellent le souvenir de Jean Repingon, prieur de la Confrérie du Saint-Esprit de Founex (Droits de l'Hôpital et des Confréries ; 1451, 1456... etc.).

En 1550, sur le « Livre de la taille au bailliage de Nyon », établi par les autorités bernoises, on relève quatre foyers : Jean, Pierre, Thivent, Guillaume Repingon.

De 1632 à 1671, le registre des pasteurs de Divonne, suivi du registre des curés de Divonne, conserve les noms de Repingon de Crassier, de Vesenex « rière France », près de Crassier (commune aujourd'hui rattachée à Divonne) et de Divonne.

La liste du « dernier octobre 1685 », année de la Révocation, établie par les Jésuites d'Ornex, donne les noms des Repingon « nouveaux catholiques faits à Vesenex et à Divonne » ainsi que ceux « qui ne sont pas faits catholiques » dont François Repingon, sans doute mon aïeul.

En 1662, « honorable Jean Repingon, du village de La Rippe » est devenu bourgeois de Lausanne. Il avait trois enfants : Pierre, Esaye et Charles.

Pierre, après avoir fait des études de théologie à Genève est parti, avant 1690, pour l'Angleterre. C'est, sans doute lui, qui est l'ancêtre des Repingon qui sont aujourd'hui à Londres. (Le livre du Recteur).

A partir du début du XVIIème siècle, on trouve des Repingon à Nyon et à Gland où ils ont été « Gouverneurs » à de nombreuses reprises. (*Gland, histoire et origine d'un village*). Cette branche s'est éteinte avec Louis Repingon, décédé en 1889.

Revenons maintenant sur les Repingon de Cologny dont l'arbre généalogique a été fait en 1928 par Emile Rivoire, notaire à Genève.

Jean-Marc (1746-1816) était « ferrier », c'est-à-dire qu'il tenait une épicerie-quincaillerie de campagne. Il devait être assez influent pour devenir « bourgeois de Genève », alors qu'il habitait hors les murs et ses affaires assez florissantes. Ses fils, « négociants », ont dû lui succéder. Le cadet, Jean-Pierre (1781-1843) était passionné de tir et suffisamment habile, pour devenir à trois reprises « Roi de l'Exercice de l'Arquebuse et de la Navigation ». Le dernier fils, Jean-Louis (1786-1853) a fait parti du Conseil représentatif et Georges Henri (1818-1858 ?), le fils de ce dernier du Grand Conseil.

Jean-Pierre a eu un fils Adolphe, Georges, Louis (1813-1884) qui a émigré à Londres, à 20 ans, pour vendre des montres à Regent Street. Il est revenu mourir à Cologny. Adolphe, marié à sa cousine germaine Julie Louise Repingon, a eu un fils, William (1848-1918), mon grand-père. William, né dans la banlieue de Londres, après des études à Genève, a fait carrière dans la banque à Genève, à Alexandrie puis à Paris, où il a même fondé une banque. Il a épousé à Paris, Frédérica, Louise, Charlotte Sorge de famille paternelle allemande de personnel d'ambassade, établie depuis deux générations à Paris et de famille maternelle anglaise, les Machin. William Repingon est décédé à Saint-Cloud. Bien qu'il disait être de trois nationalités puisqu'il avait de la famille dans trois pays, et n'ait jamais opté pour l'une ou l'autre, il devait sûrement avoir un faible pour sa patrie genevoise où il a fait transcrire à l'état-civil, les naissances de ses enfants nés en France.

A cette époque les Repingon avaient des liens familiaux avec les Moré, les Mestral, tous horlogers, les Delord (ou Delor), les Lugardon... (Le peintre Lugardon était le descendant d'une famille huguenote de la colonie française de Berne).

QUESTIONS

01-09 CHAMIER

Je recherche l'ascendance de Marie Chamier, femme de Louis Marin, de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), dont le fils Matthieu Marin (1649-1719) se réfugie à Genève.

On la dit fille de Daniel Chamier (1628-1676) et de Madeleine Tronchin (1628-1708/9). Y en a-t-il des preuves ?

T. Du PASQUIER

02-09 CORREARD

Je recherche l'ascendance de Madeleine ou Marguerite Correard, femme de Jean FERONCE, commis au greffe de Grenoble en 1670, réfugié à Genève.

T. Du PASQUIER

03-09 DUC ou de DUC

Je recherche l'ascendance de Marthe (de) Duc qui épouse, le 3 novembre 1647, à Montauban, Jean Tremoulières ou Tremilières, bourgeois, mort en 1696.

T. Du PASQUIER

04-09 VICAT

Je recherche des ancêtres huguenots portant le patronyme Vicat partis de Roytain (et ses villages voisins) pour la Suisse, l'Allemagne ou d'autres pays du Refuge.

J'ai par ailleurs, relevé le baptême de Jane Vicat le 27 juin 1602 à Beaurepaire.

Je remercie la personne qui pourra m'éclairer sur ce patronyme iserois.

C. CURIOT-VICAT

INFORMATIONS

Nous informons nos lecteurs de la parution d'un ouvrage intitulé *Huit siècles d'histoire du rocher de la Latte au rocher de Monaco : les GOUYON MATIGNON, leurs alliances et leurs demeures* de Mériadec de Gouyon Matignon avec la collaboration de Luc Boisnard.

Cet ouvrage, à la fois généalogique et historique, porte sur huit siècles et quatre mille personnages dont sept cents descendants, descendants directs du premier des Goüyon Matignon.

Dès 1030, on trouve des Goüyon, dans le Clos Poulet ou le pays de Dol. La filiation suivie commence en 1209, quelques années après le mariage d'Etienne Goüyon avec Luce, héritière de Matignon. Leurs descendants, jadis si nombreux qu'un adage disait : « frappez du pied le sol breton, il en sortira un Courson, un Goüyon et un Kersauzon », se subdivisaient au XVIIème siècle en trente-deux branches. L'aînée, alliée aux familles des ducs de Bretagne, puis des rois de France, accéda, sous le nom de Grimaldi, au trône de Monaco.

De nombreux événements de l'histoire de France, de Bretagne, de Normandie et la principauté de Monaco sont évoqués en détail, du fait du rôle important qu'y jouèrent certains Goüyon.

Près de cinq cents alliances sont traitées, avec mention de l'origine des familles, leurs illustrations et leurs armes.

Cet ouvrage de 448 pages est édité par les Editions régionales de l'Ouest B.P. 20, 53101 Mayenne cedex.